

HC Hôtel la Côtère
À notre service depuis 35 ans !

- CHAMBRES TOUT CONFORT
- BAR - RESTAURANT
- PISCINE
- SALLES DE REUNIONS
- ESPLANADE POUR CEREMONIES

49, Av. Amilcar Cabral - Centre-Ville
Pointe-Noire (République du Congo)
Tél. : 05 386 68 78 / 06 495 69 28
E-mail : lacotierhotel@gmail.com

**NOTRE PLUS
LE RAPPORT
QUALITÉ
PRIX**

LA SEMAINE AFRICAINAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4356 du Vendredi 16 Octobre 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AXE BRAZZAVILLE - MAPUTO

Cap sur une coopération renforcée



Un tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, a marqué la visite du président mozambicain Daniel Francisco Chapo. (P.3)

55^e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

L'auto-prise en charge: l'avenir de l'Eglise- Famille de Dieu en débat



Les évêques et les participants à la cérémonie d'ouverture (P.9)

AUTORITE DE REGULATION DE FOND

De nouveaux outils digitaux pour suivre les transferts de fonds (P.12)

JOURNÉE DE DÉDICACE

6 livres, 1 auteur

(P.2)

EDITORIAL

Attention pluies: réajustez les cravates !

CANAL+



EN OCTOBRE, FAITES LE PLEIN DE LIVE
ET DE STREAMING SUR L'APP CANAL+

DU 1^{er} AU 29 OCTOBRE
**TOUTES LES CHAINES
OFFERTES**
SEULEMENT SUR L'APP CANAL+
POUR TOUTS LES ABONNÉS ACTIFS

RECHERCHER L'APPLICATION CANAL+ DANS VOTRE COMPTE
92 92

Journée de dédicace ·- Book-signing day **Dia de autógrafos ·- Día de autógrafos**

6 livres, 1 auteur - 6 books, 1 author - 6 livros, 1 autor - 6 libros, 1 autor

FR - FRANÇAIS

« De la rente à la résilience »

Journée de dédicace - six ouvrages
du Dr Aimé Dieudonné Mianzenza

Agriculture, climat, palmier à huile, économie du Congo : six livres pour comprendre l'Afrique centrale après le pétrole.

 **21 octobre 2026**

 **14 h - 18 h**

 **Hôtel Kempinski, Brazzaville**

Venez échanger et faire dédicacer vos exemplaires.

UK -- ENGLISH

“From Rent to Resilience”

Book-signing day - six works
by Dr. Aimé Dieudonné Mianzenza

Agriculture, climate, palm oil, the Congolese economy: six books to understand Central Africa after oil.

 **October 21, 2026**

 **2:00 - 6:00 PM**

 **Hôtel Kempinski, Brazzaville**

Join us to discuss and get your copies signed.

PT - PORTUGUÊS

“Da renda à resiliência”

Dia de autógrafos - seis obras d
o Dr. Aimé Dieudonné Mianzenza

Agricultura, clima, óleo de palma, economia do Congo: seis livros para compreender a África Central depois do petróleo.

 **21 de outubro de 2026**

 **14h - 18h**

 **Hotel Kempinski, Brazzaville**

Venha conversar e autografar os seus exemplares.

ES - ESPAÑOL

“De la renta a la resiliencia”

Día de autógrafos - seis obras
del Dr. Aimé Dieudonné Mianzenza

Agricultura, clima, aceite de palma, economía del Congo: seis libros para comprender África Central después del petróleo.

 **21 de octubre de 2026**

 **14:00 - 18:00**

 **Hotel Kempinski, Brazzaville**

Venga a conversar y a que le firmen sus ejemplares.



Les six ouvrages présentés et dédicacés lors de l'événement

Aimé Dieudonné Mianzenza

Docteur d'État ès Sciences économiques

Président-fondateur de l'Institut Congolais pour l'Économie du Climat (ICEC)

contact@iceccongo.org



Itinéraire · Hôtel Kempinski

COOPERATION

Le Congo et le Mozambique renforcent leurs relations

Le président mozambicain Daniel Francisco Chapo a effectué une visite officielle en République du Congo les 6 et 7 octobre 2026. Les deux Chefs d'État des deux pays ont salué le renforcement de leur coopération et échangé sur plusieurs enjeux régionaux et internationaux.

La visite de Daniel Francisco Chapo en République du Congo a été marquée par un entretien en tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso. Les deux présidents ont ensuite procédé à un large échange de vues sur les relations bilatérales ainsi que sur les questions régionales et internationales.

Ils se sont félicités de l'excellence des liens historiques d'amitié et de fraternité entre leurs pays, et ont exprimé leur volonté de les consolider au bénéfice des peuples congolais et mozambicains. Ils ont salué la tenue, les 5 et 6 octobre à Brazzaville, de la première session de la grande commission mixte de coopération entre les deux États.

Le Président Daniel Francisco Chapo a rendu hommage au soutien apporté par la République du Congo au Mozambique depuis la lutte de libération nationale, tout en saluant l'engagement du Président Denis Sassou-Nguesso dans la recherche de solutions durables aux crises du continent, notamment dans le cadre de sa présidence du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

De son côté, le président congolais a félicité son homologue pour la consolidation de la démocratie et ses efforts en faveur de la cohésion, de la paix et du dialogue politique inclusif au Mozambique. Les deux dirigeants ont exprimé leur préoccupation face aux attaques répétées de groupes

terroristes qui aggravent les crises sécuritaires et humanitaires dans le nord du Mozambique et dans d'autres régions d'Afrique. Ils ont réaffirmé leur soutien aux initiatives régionales de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Les deux présidents se sont réjouis de la perspective de l'ouverture d'un poste consulaire mozambicain en République du Congo, destinée à renforcer davantage les relations entre les deux pays.

Affronter les crises régionales. Concernant le Soudan, les Présidents Daniel Francisco Chapo et Denis Sassou-Nguesso ont déploré la persistance du conflit qui a fait des milliers de victimes et provoqué une grave crise humanitaire. Ils ont appelé les belligérants à privilégier le dialogue, afin de parvenir à une solution durable.

Au sujet de l'est de la République démocratique du Congo, ils ont salué la dynamique impulsée par les accords signés à Washington et à Doha, ainsi que les efforts de médiation de l'Union africaine, conduits par le président du Conseil de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé. Ils ont exhorté les parties à mettre en œuvre les engagements pris.

Les deux Chefs d'État ont réaffirmé leur attachement au panafricanisme et à la construction d'une Afrique pacifique, unie et prospère. Et ont renouvelé leur soutien à l'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-



Poignée de mains entre les deux chefs d'Etat

échange continentale africaine (ZLECAF).

Évoquant les conflits en Ukraine et dans le détroit d'Ormuz, les deux présidents ont appelé au règlement pacifique des conflits dans le monde. Ils ont souligné la convergence de vues entre le Congo et le Mozambique au sein de l'Union africaine et des Nations Unies, réitérant leur attachement au multilatéralisme, au droit international et à la réforme des institutions de gouvernance mondiale.

Ils ont salué la décision de la République du Congo de présenter sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2030-2031. Enfin, ils ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques et dans la mise en œuvre de la décennie des Nations Unies pour le boisement et le reboisement, prévue pour 2027-2036.

Les deux parties ont examiné les questions liées à la révision de l'accord cadre et procédé au renforcement du cadre juridique de leur coopération. Elles ont procédé à la signature d'une dizaine d'accords dont deux géné-

raux portant sur les consultations politiques régulières et à l'exemption de visas pour les passeports diplomatiques et de service. Les autres accords portent sur l'Enseignement supérieur, les PME, l'Artisanat, la gestion des ressources forestières, les hydrocarbures, la pêche et de l'aquaculture et le tourisme.

Des engagements ont été pris pour traduire en actes les décisions prises. «*Nous venons de poser un autre pas en avant. Ces accords ne seront pas gardés dans les tiroirs des administrations congolaises et mozambicaines, mais seront mis en œuvre concrètement et les domaines de coopération ont été identifiés*», a déclaré le Président Denis Sassou-Nguesso, lors d'une conférence de presse conjointe.

Face aux défis sécuritaires africains, le président mozambicain a plaidé pour l'unité des pays africains et pour une coopération permanente, insistant sur la paix et la sécurité. Il a indiqué que les relations entre son pays et le Congo sont excellentes.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Editorial

Attention pluies, réajustez les cravates !

Pour une fois, nous n'allons pas accabler le ciel pour l'imprévisibilité des saisons. Nous sommes entrés de manière feutrée dans la saison des pluies et personne ne peut dire qu'il a été pris en traître. Dans les deux derniers jours de septembre et dans la première semaine d'octobre, le ciel nous a bien mis en garde contre les giboulées à venir, de jour ou de nuit, au moins sur la ville de Brazzaville. Nous avons été mis en alerte douce par les premières averses tombées et par les autres signes de saison : les champignons sur les marchés et bientôt les chenilles sur les étals sans doute.

Donc, tous les signaux convergent pour nous amener à conclure avec les météorologues que, puisque le phénomène El Niño, phénomène climatologique, doit sévir, nous sommes prêts. C'est-à-dire que nous ferons ce que nous savons faire de mieux : porter les mains sur la tête et nous lamenter contre l'incurie de l'Etat et la méchanceté du ciel. Nous allons crier contre la pluie et «*contre ces voleurs de l'administration qui assèchent les finances publiques* » et ne laissent rien dans les caisses pour s'occuper des voiries et ponts qui seront emportés. Nous sommes passés maîtres en cela.

Nous sommes passés maîtres dans l'art de recurer les caniveaux le premier samedi du mois, et de laisser s'amonceler les résidus devant notre propre porte, en attendant que la benne de la voirie vienne tout ramasser, ce qu'elle fait parfois, ou ne fait pas le plus souvent. Travail de Sisyphe. Tombereaux d'invectives aussi, car nous sommes passés maîtres dans l'art de signaler que nous sommes bien là pour voler l'argent du pétrole et de ne nous accorder le bénéfice du développement qu'une fois de temps en temps. Nous connaissons nos classiques et ne serons donc pas surpris. Voire !

Les pluies qui s'avancent à pas sûr ne sont pas les premières. L'an dernier, nous avons été pris de court. Nous le serons très certainement aussi cette année. Un nid de poule dans la ville ne se voit qu'à coups de millions de francs, dit-on chez nous. Tant qu'il reste petit, ne gêne que le petit peuple, un trou dans la rue sera juste une gêne légère. Il commencera à préoccuper lorsqu'il se transformera en ravin béant. Alors, devant les caméras de télévision, on viendra faire preuve de maestria de lecture en s'assurant bien que son nœud de cravate passe bien au journal de 20 heures.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DIPLOMATIE

Pour une coopération économique dynamique

Dans l'histoire des relations inter-États, il existe des symboles. Et la visite du président mozambicain à Pointe-Noire le 7 octobre 2026 en est un. En entrant dans l'histoire comme le tout-premier dirigeant mozambicain à effectuer une visite officielle dans la capitale économique congolaise, Daniel Francisco Chapo a estimé qu'il était plus que temps de donner une valeur ajoutée aux relations diplomatiques établies entre les deux pays depuis 1976. Et cette valeur ajoutée est bien économique.

Or, l'économie, ce sont avant tout des infrastructures dont disposent les deux pays. C'est ainsi que le numéro Un mozambicain, accompagné des ministres congolais Serge Constant Bounda des Affaires étrangères et Michel Djombo du développement industriel, a visité de nombreuses infrastructures congolaises érigées dans la ville océane.

Il s'agit du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN). Unique port en eau profonde en Afrique centrale grâce à un tirant d'eau de plus de 16 mètres, le PAPN mis en service en 1939 est aujourd'hui un hub majeur pour la sous-région.

L'étape la plus essentielle reste la visite des infrastructures énergétiques. Il s'agit notamment de la centrale à gaz de Côte-Matève avec une capacité productive de plus de 480 mégawatts, fournissant environ 70% de l'énergie nationale. Mais surtout de la centrale à gaz de Litchéndjili. Portée par ENI Congo, filiale de la major italienne ENI, Litchéndjili est la toute-première expérience congolaise dans la production du gaz naturel liquéfié au Congo.

Pays côtier avec une façade maritime d'une longueur de près de 2 700 kilomètres au bord de l'Océan indien, le Mo-



Daniel Francisco Chapo

zambique dispose de plus de six grands ports dont ceux de Maputo la capitale et Beira. Avec d'importants gisements de gaz naturel (100 et 150 milliards de pieds cubes), le Mozambique dispose des mêmes atouts énergétiques et infrastructurels que le Congo. Toutes les conditions sont alors réunies pour non seu-

lement échanger les expériences et faire les affaires ensemble. «*Nous sommes arrivés à Pointe-Noire avec un objectif clair, celui de s'enquérir de l'expertise congolaise, d'apprendre et créer des partenariats, afin de faire grandir notre secteur privé. La nouvelle vision de mon pays doit aller au-delà de la simple*



Avec les autorités locales et les opérateurs économiques

exploitation des ressources naturelles, mais devenir un véritable moteur d'industrialisation et de développement du tissu entrepreneurial national. Cette rencontre ouvre la voie à une coopération économique entre les entreprises des deux pays», a déclaré Daniel Francisco Chapo lors de la grande rencontre organisée à l'auditorium du PAPN.

Des perspectives qui ont rencontré l'assentiment des autorités congolaises. «*Dans la transformation et le transfert des compétences, UNICONGO propose d'engager des programmes d'échanges*

d'ingénieurs, de techniciens et de jeunes apprentis entre les centres de formation de Pointe-Noire et du Mozambique pour concrétiser ces ambitions et des missions d'affaires des entreprises congolaises au Mozambique où l'inverse permettra d'identifier les projets bancables, de lever des barrières douanières réglementaires et de faciliter les investissements croisés», s'est réjoui Dieudonné Ndinga-Moukaka, président d'UNICONGO, union patronale congolaise.

John NDIINGA NGOMA

ETUDE Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU
Notaire à la résidence de Pointe-Noire
47, Avenue Agostino Neto
Immeuble en face de la clinique Guenin
BP : 1972 / Tel : 06.523.96.96
Email : etudekarelleloubota@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu en l'Etude de Maître Karelle LOUBOTA NDOULOU, Notaire à la résidence de Pointe-Noire le neuf Juillet deux mille vingt-six (09/07/2026), enregistré même ville, le treize Juillet deux mille vingt-six (13/07/2026) à la recette de Pointe-Noire Centre, **Folio 128/14, Numéro 6322** ; il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

FORME
Société A Responsabilité Limitée

OBJET

La société a pour objet :

-Enseignement Précolaire, Primaire, Collège et Lycée ;

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION

La société prend la dénomination sociale de « **LES BATISSEURS** » SARL

SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Avenue Fayette TCHITEMBO, Centre-ville République du Congo.

DUREE

La durée de la société est Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M)

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune de valeur nominale numérotées de UN (01) à CENT (100)

GERANCE

-Madame **Elmire Marlene Santha TCHICAILLAT**, de nationalité Congolaise demeurant à Pointe-Noire, (République du Congo) est nommée

Gérante de la Société A Responsabilité Limitée «**LES BATISSEURS**» SARL

DEPOT LEGAL

Dépôt légal des statuts effectué le vingt-trois Septembre deux mille vingt-six (23/09/2026) au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2026-B-00443**.

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

La société «**LES BATISSEURS**» SARL est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M) du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **RCCM : CG-PNR-01-2026-B12-0018**.

Pour insertion,

Maître Karelle Flore
LOUBOTA NDOULOU

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO
UNIVERSITE PROTESTANTE DE BRAZZAVILLE
RECTORAT
République du Congo

BP: 3217

Baongo/Brazzaville
12 Avenue de l'OMS

Tél: (00242)061936742

(00242)055212976
(00242)055457280

Banques:
BCI N°24000701220/72
MUCODEC N°9948/BMAK
Email:upb@uniprobrazza.org

N°059/26/EEC/UPB/R.

ANNONCE (Large diffusion)

Le Recteur de l'Université Protestante de Brazzaville (UPB) informe le public que, l'UPB met à la disposition du public, des programmes de formation académique, professionnelle et qualifiante diversifiée répondant aux besoins du marché de l'emploi et de la société. L'Université est ouverte aux nationaux tout comme aux étrangers. Elle jouit d'un partenariat au niveau local et international avec des organismes et avec d'autres universités de grand renom. Pour cette année universitaire, vous avez la chance de vous inscrire dans les établissements et dans les domaines de formation ci-après :

I- FACULTE DE THEOLOGIE

- Cycle de Licence : 3 ans, Diplômes préparés : Licence et Master en Théologie
- Période d'Inscription et de réinscription : du 14 septembre au 31 octobre 2026
- Lancement des cours en ligne et à la carte (formation au choix, programme spécial) avec Certificat de fin de formation : le 05 octobre 2026
- Début des cours en présentiel : le 19 octobre 2026
- Licence : Inscription : 40.000 FCFA Réinscription : 35.000FCFA Frais écolage/internet par trimestre : 125.000 FCFA
- Master : Inscription/réinscription : 45.000 FCFA Frais écolage/internet par trimestre : 140.000 FCFA

II-INSTITUT D'AGRONOMIE

- Cycle de Licence : 3 ans, Diplômes préparés : Licence et Master en Agronomie (Productions Animale et Végétale), en Techniques forestières, Transformation agroalimentaire, Gestion de l'environnement et du développement durable, Agroéconomie.
- Inscription et Réinscription en Licence : 30.000 FCFA, Frais d'écolage par mois : 30.000 FCFA.

III-INSTITUT POLYTECHNIQUE

- Cycle de Licence : 3 ans, Diplôme préparés : Licence en Génie civil, Bâtiment Travaux Publics (BTP),
- Inscription et Réinscription : 30.000 FCFA, Frais d'écolage par mois : 30.000 FCFA

IV-ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT ET DE GESTION

- Cycle de Licence : 3 ans, Diplôme préparé : Licence en Gestion, Sciences économiques, Comptabilité, Droit

- Inscription et Réinscription : 30.000 FCFA, Frais d'écolage par mois : 30.000 FCFA

V-ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE ET DU NUMERIQUE

- Cycle de Licence : 3 ans, Diplôme préparé : Licence en Technologie et en Numérique
* Inscription et Réinscription : 30.000 FCFA, Frais d'écolage par mois : 30.000 FCFA

VI-CENTRE FEMININ DE FORMATION QUALIFIANTE

* Durée de formation : 9 mois, Formation sanctionnée par un Certificat d'Aptitude
* Frais d'Inscription et de réinscription: 5.000 FCFA, Frais d'écolage par mois : 10.000 FCFA

NB : A l'exception de la Théologie, la période des inscriptions et des réinscriptions dans d'autres Etablissements, est fixée d'octobre à décembre 2026. Le début des cours dans ces Etablissements est prévu en Janvier 2027. Les dix (10) premiers inscrits bénéficieront d'une réduction. Contactez-nous aux numéros ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 30 septembre 2026

Le Recteur de l'UPB,
Pr. Laurent G. LOUBASSOU

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Renforcer la résilience locale : quatre villages de la Likouala s'engagent dans la préparation face aux risques d'inondation

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la préparation communautaire aux urgences et de la réponse précoce aux inondations dans la Likouala, Catholic Relief Services (CRS) et ses partenaires dont le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) et Caritas Impfondo, ont conduit une mission visant à mobiliser les autorités locales et les communautés autour d'une approche participative de gestion des risques de catastrophes. Déployée dans quatre villages particulièrement exposés aux inondations, cette première étape a abouti à la mise en place de deux comités communautaires regroupant près de 20 membres chacun et appelés à jouer un rôle clé dans le renforcement des mécanismes d'alerte précoce, de préparation et de résilience face aux catastrophes.

Du 14 septembre au 1^{er} octobre 2026, CRS, le MASAH ainsi que la Caritas Impfondo ont réalisé une mission conjointe dans les districts d'Impfondo, Dongou, Enyellé et Bétou afin de lancer les activités du projet. Réalisée avec l'appui des autorités locales et des services déconcentrés du MASAH, elle a permis de présenter l'initiative aux parties prenantes, de sélectionner les villages d'intervention et d'évaluer les dispositifs d'alerte existants.

À l'issue des consultations menées avec les autorités et les communautés, quatre villages particulièrement exposés aux inondations ont été retenus : Yoi na Yoi/ Bombozo à Impfondo, Kpeta à Dongou, Monaboli/Goma à Enyellé et Ikpengbelé à Bétou.

Dans ces localités, deux comités communautaires de gestion des risques et des catastrophes regroupant près de vingt membres ont été mis en place sur les quatre prévus. Constitués à partir de structures locales installées par le Conseil départemental de la Likouala, appelées Comité de Gestion de Développement Communautaire (CGDC), ils sont appelés à jouer un rôle central dans la préparation et la réponse aux catastrophes au niveau communautaire.

Au-delà de ces avancées institutionnelles, l'approche de Gestion Communautaire des Risques de Catastrophes (CLDRM) a été implémentée dans les quatre villages ciblés afin d'aider les communautés à mieux se préparer aux inondations. Reposant sur trois étapes complémentaires, à savoir l'engagement communautaire, l'évaluation des risques et la planification, cette démarche participative a permis aux habitants de mieux comprendre les menaces auxquelles ils sont exposés, d'identifier leurs vulnérabilités ainsi que les ressources disponibles au sein des



Consultation Communautaire sur l'approche CLDRM (Comité Communautaire de gestion des risques de catastrophes) dans le village de Yoi na Yoi du district d'Impfondo dans le département de la Likouala.



Photos de famille de l'équipe projet de CRS ainsi que de la Caritas Impfondo lors des civilités au Diocèse de la localité.

voir l'engagement communautaire, l'évaluation des risques et la planification, cette démarche participative a permis aux habitants de mieux comprendre les menaces auxquelles ils sont exposés, d'identifier leurs vulnérabilités ainsi que les ressources disponibles au sein des

villages, puis de définir collectivement des actions concrètes pour renforcer leur résilience face aux catastrophes.

Afin de renforcer les futurs mécanismes d'alerte précoce, les équipes ont également évalué les moyens de communication existants dans les communau-

tés. Dans plusieurs localités, la faible couverture téléphonique, l'absence d'accès à Internet et les difficultés d'accès font, des leaders communautaires, des crieurs publics, du porte-à-porte ou des déplacements en pirogue, les principaux relais de diffusion des alertes. Ces

constats contribueront à l'élaboration de dispositifs mieux adaptés aux réalités locales. Pour la suite du projet, l'adhésion manifestée par les communautés et les autorités locales constitue un signal encourageant. Les prochaines étapes porteront notamment sur la poursuite de l'approche CLDRM, la formation des comités nouvellement mis en place, l'élaboration des plans communautaires de mitigation des risques, la sélection des ménages vulnérables ainsi que la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes et de retour d'information dans chacun des villages ciblés.

Au-delà des résultats déjà obtenus, cette première mission a marqué une étape importante dans le renforcement de la préparation communautaire aux inondations. À travers l'accompagnement de Catholic Relief Services, des services déconcentrés du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire et de Caritas Impfondo, les communautés disposent désormais d'un cadre de concertation et d'outils leur permettant d'anticiper les risques et de mieux organiser leur réponse face aux catastrophes.

L'équipe de rédaction
de CRS.

LEKOU MOU

Mme Mboukou-Kimbatsa Goma pour plus de développement local

Le 10 octobre 2026, Mayéyé, une localité du département de la Lékoumou, a été le théâtre d'un événement d'une envergure exceptionnelle. La ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma y a patronné une série d'initiatives à fort impact social et économique: le lancement de la campagne «Octobre Rose» couplée au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, une vaste opération de don de lunettes portée par le Lions club Pointe-Noire, la remise des kits aux élèves admis au BEPC, session de juin 2026, ainsi que la 14^e édition de la Journée départementale du paysan. Le préfet Jean Christophe Tchicaya et le sous-préfet de Mayéyé, Bernard Ngoulou, y étaient présents.

La place rouge de Mayéyé centre affichait complet pour ce triple événement. Portée par les rythmes et les couleurs de nombreux groupes traditionnels, la ferveur populaire était palpable. Jamais le district n'avait connu un tel rassemblement, témoignant de l'attachement profond des populations envers la ministre, reconnue pour ses actions concrètes et salutaires en faveur du bien-être communautaire.

Promotion de l'agriculture et soutien aux paysans

Marraine de l'événement, la ministre a activement pris part au lancement de la 14^e Journée départementale du paysan, organisée par l'Association de développement rural de la Lékoumou. Placée sur le thème : «Vulgarisation de la culture du palmier à huile, du café et de l'ananas dans le district de Mayéyé», cette journée vise à encourager les agriculteurs locaux.

Le président de l'association a rappelé l'importance de faire tourner cet événement à travers les six districts de la Lékoumou, avec l'ambition de lui donner à terme une portée nationale, voire internationale. Pour booster la production agricole locale, des kits spécifiques ont été officiellement remis aux paysans. Insistant sur le rôle stratégique de Mayéyé comme l'un des principaux greniers agricoles du département, la ministre a déclaré: «Mayéyé travaille et nourrit le département et le Congo. Le choix de Mayéyé n'est pas anodin, en ce qu'il exprime la place prépondérante qu'occupe le district en matière de production agricole».

Elle a également annoncé que la prochaine plantation présidentielle de café verrait le jour à Mayéyé, promettant d'aller elle-même inspecter les plants aux producteurs pour s'assurer de la relance effective de cette filière.

Santé publique: sensibilisation au cancer et solidarité visuelle

Le volet sanitaire de la journée a été marqué par deux temps forts: la campagne

«Octobre Rose»: Animée par le Dr Bab Salam Ngouaka en langue kituba pour garantir une parfaite compréhension de tous, cette sensibilisation a insisté sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Le médecin a rappelé que la guérison est possible lorsqu'un cancer est détecté à temps, tout en sensibilisant la population à l'adoption de modes de vie sains (activité physique régulière et alimentation biologique).

Le don de lunettes par le Lions club Pointe-Noire: Dans un élan de solidarité, l'organisation a procédé à des examens de santé oculaire et à la distribution gratuite de lunettes de lecture, ciblant notamment les enseignants du département. Le président du Lions club Pointe-Noire, Rock Ngoma Loubaki, a salué l'engagement de la ministre marraine, qualifiant les enseignants de «véritables bâtisseurs de l'avenir de notre nation».

Reconnaissance politique et perspectives d'avenir

Prenant la parole, le sous-préfet de Mayéyé, Daniel Ngoulou, a salué le travail de terrain accompli par Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, rappelant qu'elle avait mené, en collaboration avec Sylvie Kaki, la campagne présidentielle locale vers un score mémorable de 97,40 % pour le chef de l'État. Il a



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

exprimé la fierté de toute la population suite à sa reconduction au Gouvernement. La ministre a réitéré son engagement indéfectible à accompagner les initiatives de sensibilisation à la santé et de développement agricole dans l'ensemble des districts de la Lékoumou, confirmant que le travail et l'effort collectif restent les clés du progrès pour le département.

Le 11 octobre, la ministre s'est rendue encore successivement dans les localités de Mayéyé et de Makanda pour procéder à la remise officielle de kits scolaires aux élèves récemment admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Cette initiative vise à encourager les efforts des jeunes lauréats et à soulager les parents d'élèves en cette période de rentrée.

Poursuivant sa pérégrination républicaine, Madame Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma s'est ensuite rendue le 12 octobre dans le district de Komono. Cette journée a été riche en perspectives économiques avec deux temps forts hautement stratégiques.

Dans un premier temps,

elle a visité le site choisi pour l'implantation des futures plantations de café du Président de la République. Ce projet d'envergure présidentielle ambitionne de relancer la filière caféique, de valoriser les terres arables du district et de créer des emplois durables pour les populations rurales.

Dans un second temps, elle a posé la première pierre pour la construction de la future usine moderne de transformation agroalimentaire. Cette infrastructure industrielle de pointe permettra de transformer localement les productions agricoles, réduisant ainsi les pertes post-récoltes, renforçant la chaîne de valeur et positionnant Komono comme un pôle de croissance agroindustriel incontournable dans le pays.

À travers cette mission à la fois sociale et économique, la ministre démontre sa volonté d'agir simultanément sur le capital humain, par l'éducation et sur le développement économique, par l'agriculture et l'industrie locale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

BRIDGE SAFEWAY

En abrégé « B.S »

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 Francs CFA,
Siege Social : 71 Avenue Mbinda, Camp 31 Juillet, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N° CG-PNR-01-2026-B13-00209.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (Statuts et annexes) de la société BRIDGE SAFEWAY, du 14 Août 2026, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 17 septembre 2026, enregistré au domaine et timbrés en date du 18 septembre 2026, sous le folio 176/30 N°8546, il a été constitué une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: BRIDGE SAFEWAY En abrégé « B.S »

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Objet social: La Société BRIDGE SAFEWAY, a pour objet en tout pays et particulièrement en République du Congo, directement ou indirectement :

• La mise à disposition du personnel ;

• La formation ;
• L'assistance dans le cadre des recrutements.
Siege social: Le siège social est Sise 71 Avenue Mbinda, Camp 31 Juillet, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: Un Million de francs CFA (1.000.000), divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA.

Gérant: Monsieur BIDIKI NKONDEBELA Arnaud Judicaelle.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2026-B13-00206.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Octobre 2026.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

COUP D'OEIL EN BIAIS

La posture de la discorde

La toile congolaise s'est enflammée après la publication d'une photo montrant le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, un genou à terre devant le président Denis Sassou-Nguesso, vendredi 9 octobre 2026, lors de la cérémonie d'inauguration du Complexe scolaire Angola Libre, à Makélékélé (1^{er} arrondissement de Brazzaville). La posture du «PM» a suscité de vifs débats. Pour de nombreux citoyens, le geste passe mal: «Dans un régime démocratique, le respect dû au Chef de l'Etat ne devrait jamais se traduire par cette posture qui affaiblit l'image de la gouvernance». Les partisans du Gouvernement et d'autres personnes, eux, balaient cette indignation d'un revers de la main. Ils y voient plutôt l'expression d'une déférence bantoue exagérée face au «patriarche». Un internaute perspicace a résumé l'affaire à sa manière: «C'est une technique d'approche humble pour mieux se faire écouter du Chef, à chacun son angle de vue». Respect des aînés ou préservation du «mangement»? En politique, «le plus court chemin vers l'oreille du patron demande parfois de savoir fléchir les articulations», renseigne un autre internaute.

Le choc et la stupeur

Quelques heures après l'inauguration du complexe scolaire Angola Libre, les Brazzavillois ont appris le décès du préfet de la ville, Bodler Ngongo, qui était parmi les officiels présents à cette cérémonie. Il se serait effondré, foudroyé par un malaise cardiaque. Transporté d'urgence à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, on n'a fait que constater sa mort. La ferveur de l'inauguration s'est brisée net pour laisser place à la consternation. La capitale reste encore suspendue à la brutalité de cette disparition. Avec le recul, certains ne s'empêchent pas de jeter un regard ironique sur ces cérémonies officielles où l'on voit des hautes personnalités «escorter» à pied sur une longue distance, parfois à petites foulées, le cortège présidentiel. A la fin le protocole semble tout régenter sauf l'essentiel: la fragilité de la condition humaine de certains officiels.

FMI au Congo: le bal des technocrates, l'austérité pour le peuple

Une nouvelle mission du Fonds monétaire international (FMI) s'est achevée le 7 octobre 2026 à Brazzaville, et le scénario s'est répété. Sous perfusion financière, le Congo court après un nouvel accord de Facilité élargie de crédit (FEC) pour éponger sa dette abyssale. Les exigences des institutions de Bretton Wood restent inchangées: coupes budgétaires, chasse aux exonérations, rigueur comptable, etc. Des indicateurs macroéconomiques s'améliorent sur le papier, mais pour un lecteur assidu de notre journal, ils masquent une réalité brutale. «Pendant donc que les autorités saluent des progrès significatifs, le quotidien des Congolais est marqué par la hausse accélérée du coût de la vie. Les promesses de croissance inclusive et de protection des plus vulnérables restent de vains mots face à un pouvoir d'achat en chute libre», affirme-t-il.

IN MEMORIAM BOLEMAS Emmanuel de Jésus

12 octobre 2016-12 octobre 2026, dix ans, jour pour jour, soit 3650 jours, BOLEMAS Emmanuel de Jésus nous a quittés pour rejoindre la Maison du Père céleste.

Invisible à nos yeux, ton absence laisse toujours un grand vide dans nos vies. Mais les valeurs que tu nous a transmises, ton amour, ta bonté et les moments partagés avec toi restent gravés dans nos mémoires.

En ce jour de commémoration, nous élevons, avec ferveur, nos prières vers le Seigneur, afin qu'il t'accorde le repos éternel, calme et paisible.

Trouve grâce devant Dieu, et que la lumière perpétuelle brille sur toi pour une éternité bienheureuse. A jamais dans nos cœurs tu vivras.



REFORME

Pierre Mabiala et le travail



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala préside l'atelier de lancement officiel de deux projets de l'OIT

« Il ne peut y avoir de véritable transformation structurelle sans un travail décent ». C'est par ce puissant rappel que ministre d'Etat Pierre Mabiala a lancé lundi 06 octobre 2026 à Brazzaville deux projets de l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.) en partenariat avec le groupe italien E.N.I. et la France, à travers le ministère du Travail et des solidarités.

Le premier projet porte sur l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans la chaîne de valeurs de la foresterie au Congo, un secteur jugé à haut risque, souvent marqué par des accidents graves liés à l'abattage d'arbres et à l'absence d'équipements de protection. Le second, plus large, vise l'amélioration de la sécurité au travail et l'accès à la protection sociale dans les chaînes de valeurs du soja et du tournesol, filières en plein essor soutenues par ENI-Congo dans le cadre de sa stratégie de biocarburants.

Pour Pierre Mabiala, les deux projets viennent conforter une ambition que le gouvernement porte depuis plusieurs années : faire du travail sous toutes ses formes, un levier de développement, conformément au Plan national de développement (PND). Le plan porte l'ambition d'une «économie diversifiée, forte et résiliente, génératrice d'emplois durables et même de réduction significative de la pauvreté». Pour le ministre d'Etat, «le développement de l'industrie congolaise trouve son fondement dans une agriculture productive, capable d'assurer un approvisionnement régulier en matières premières. Mais cette transformation ne peut se faire, averti le ministre d'Etat, au détriment des travailleurs. «Une croissance économique au prix de la sécurité et de la santé des travailleurs, ou qui en laisse une partie d'entre eux sans aucune protection sociale ne peut constituer un levier de développement durable», a-t-il affirmé. Ces initiatives s'inscrivent dans

le cadre du programme de promotion du travail décent 2023-2026, élaboré par le Congo avec l'appui de l'O.I.T. et de l'ensemble des mandants tripartites. Ce programme place l'emploi décent, la protection et le respect des droits fondamentaux au cœur de l'action publique.

Pierre Mabiala a exprimé la reconnaissance du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers, notamment la France et la société ENI dont l'appui rend possibles ces projets, ainsi qu'au système des Nations-Unies et à l'O.I.T. Il a invité toutes les administrations sectorielles concernées : économie forestière, agriculture, santé et institutions de sécurité sociale à s'approprier pleinement ces projets afin qu'ils produisent des résultats tangibles et durables pour les travailleuses et les travailleurs congolais.

Noémie
OSSALE-ONDOUMA
(Stagiaire)

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le collège intersyndical met sa menace de grève à exécution

Le bras de fer entre les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi et le gouvernement franchit un nouveau cap. Faute d'accord avec les autorités à l'expiration du préavis, le collège intersyndical de cette institution réuni jeudi 8 octobre 2026 au Complexe universitaire Bayardelle, a acté le début d'un mouvement de grève général et illimité à compter du vendredi 9 octobre à 7 heures. Les négociations étant au point mort, l'inquiétude grandit du côté des étudiants face au risque d'une énième "année blanche" ou de calendriers académiques profondément perturbés.

La décision du Collège intersyndical fait suite à l'expiration du préavis de grève de 72 heures déposé le lundi 5 octobre 2026, resté sans réponse concrète de la part des autorités ministérielles. Dans un avis de grève rendu public jeudi 8 octobre, la plateforme syndicale affirme avoir «examiné avec attention le compte-rendu établi par sa coordination sur les revendications contenues dans la déclaration du 5 octobre». Au terme des échanges, les syndicats déplorent notamment le non-respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction pu-



Les principaux dirigeants de l'intersyndicale

blique. Ils déplorent également le non-paiement de sept mois de salaires impayés, correspondant aux mois d'août et septembre 2024, ainsi qu'à ceux de mai, juin, juillet, août et septembre 2026. A cela s'ajoute le non-paiement des heures diverses dues aux travailleurs. Pour les leaders syndicaux, la situation piétine la dignité humaine. Face à cette situation, le collège intersyndical réclame la régularisation d'une situation financière devenue intenable. Il exige le règlement de l'ensemble des salaires dus, le respect de la concomitance des paiements avec les agents de la Fonction publique et le paiement de la totalité des heures diverses dues. La grève annoncée entraîne

l'arrêt de toutes les activités académiques, ainsi que du processus d'organisation des concours à l'Université Marien Ngouabi. Les syndicats précisent que la reprise des activités administratives et pédagogiques n'interviendra qu'après satisfaction de leurs revendications.

Tout en saluant le calme, la discipline et le sens du patriotisme observés par les travailleurs malgré les engagements gouvernementaux qu'ils estiment non respectés, le collège intersyndical appelle à maintenir la mobilisation. Il met par ailleurs en garde contre toute tentative de récupération de sa déclaration à des fins inavouées".

Gaule D'AMBERT

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR/DPT	REQUERANTS
1	32202 du 26/11/2025	Pile(s) 06, 7, et 8	Blo+E11:E44c 102 bis	Section BM7	Superficie 1400,00 m ²	NGOYO	Arr 06	SAMANOU Roger Hanin Gaudin
2	31982 du 02/07/2025	Pile(s) 04	Bloc 57	Section BM2 ème T	Superficie 654,00 m ²	NGOYO (File Tchinnassa)	Arr 06	DZON BINTSENE Bertin et KANGA MOUETOUA Karlle Jearise
3	32378 du 10/04/2026	Pile(s) 05	Bloc 11	Section BL	Superficie 500,00 m ²	Nanga (domaine Pierre Moutou)	Arr 06	KIPEMOSSO Primo Trône Nyeber
4	32317 du 16/03/2026	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 1330,00 m ²	DJENO	Arr 06	BISSOMBOLO PAHOUE Hurcin Yannick
5	32232 du 08/01/2026	Pile(s) 03	Bloc 153	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	NKATOUKOULO Raissa Thibault
6	30613 du 23/02/2023	Pile(s) 06	Bloc 112	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Tchitouta)	Arr 06	DOMBO Keyna Imani
7	32233 du 31/12/2025	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 2000,00 m ²	DJENO	Arr 06	MONKA Solange Patricia
8	32021 du 22/07/2025	Pile(s) 01	Bloc 08	Section BP	Superficie 400,00 m ²	MPITA	Arr 01	MONGO Aimé Emile
9	31503 du 30/07/2024	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 1000,00 m ²	DJENO	Arr 06	BOUDZIKA Bonaventure
10	32161 du 15/10/2025	Pile(s) 07	Bloc 06	Section J	Superficie 400,00 m ²	KM4	Arr 01	EGLISE NEO-APOSTOLIQUE AU CONGO
11	32251 du 26/01/2026	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,00 m ²	VILLAGE LOANGO	Arr /	LA SOCIETE KOLA POTASH MINING
12	32276 du 09/02/2026	Pile(s) 14	Bloc 63	Section J	Superficie 345,96 m ²	MPITA	Arr 01	MIAYOKA BANZOUZI Aurel Freddy
13	32267 du 12/02/2026	Pile(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 4000,00 m ²	Village Bondi (File Tchima)	Arr /	LOEMBHET Aimée Rachie Claude Taissa
14	32306 du 05/03/2026	Pile(s) 07	Bloc 51	Section BM	Superficie 331,20 m ²	NGOYO	Arr 06	MALOUBOUKIDI MAYENGUETH Rhudy Venceslas
15	31650 du 18/10/2024	Pile(s) 01	Bloc 173 bis	Section /	Superficie 500,00 m ²	Djeno la plage (File Tchinkongo)	Arr 06	TCHICAYA Jean Baptiste Philippe
16	32421 du 07/05/2026	Pile(s) 03	Bloc 14	Section BM	Superficie 474,36 m ²	NGOYO	Arr 06	LONZANIABEKA Aline Olga
17	32379 du 10/04/2026	Pile(s) 10	Bloc 10	Section BL	Superficie 500,00 m ²	Nanga (domaine Pierre Moutou)	Arr 06	KIPEMOSSO Primo Trône Nybert
18	31580 du 13/09/2024	Pile(s) 03	Bloc 171	Section BM5 5ème T	Superficie 500,00 m ²	M'VASSA (File Tchinnassa)	Arr 06	KEKOLO Muriel Reine Angèle
19	30706 du 19/04/2023	Pile(s) 07	Bloc 251	Section BM	Superficie 472,00 m ²	NGOYO	Arr 06	NSOUZA Franz Welcom Ilitch
20	32267 du 18/02/2026	Pile(s) 08	Bloc 179	Section BXA	Superficie 500,00 m ²	COTE-MATEVE (File NTOUMBA)	Arr 06	SAYE KIBANGUI Guicha Priscille
21	31562 du 03/09/2024	Pile(s) 09	Bloc 86	Section BE	Superficie 390,65 m ²	MPAKA	Arr 03	BADIAKOUAHOU Bernadette
22	31170 du 10/01/2024	Pile(s) 06 bis	Bloc 59	Section BL	Superficie 375,00 m ²	NGOYO (File TCHIYENDZI)	Arr 06	KIYINDOU MALEKA Kevin Lohan, MOUINGUISSA-SAMBA Kilian Laël, SAMBATHallyan Kristofer
23	32098 du 01/09/2025	Pile(s) 02	Bloc 65	Section J	Superficie 597,00 m ²	MPITA	Arr 01	MOULOMBO MOUNGOUNGA Henriette
24	32093 du 27/08/2025	Pile(s) 11	Bloc 194	Section N	Superficie 400,00 m ²	MPAKA 120	Arr 06	HOMMERD Eddy Lawrens
25	32278 du 12/02/2026	Pile(s) 08	Bloc 25	Section BS	Superficie 500,98 m ²	Tchimbamba-aviation (File Tchimbambi)	Arr 01	LOUSSAKOU FICKAT Sissila Tracy Cordelia
26	32036 du 04/08/2025	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 630,00 m ²	DJENO	Arr 06	TSONGA Fleur Xavier
27	32298 du 19/02/2026	Pile(s) 13 et 14	Bloc 72	Section: BL	Superficie 800,00 m ²	Ngoyo la plaine (File MBELO)	Arr 06	Madame NZAOU née ELION Claudine Laure
28	32296 du 19/02/2026	Pile(s) 13 et 14	Bloc 45	Section BL	Superficie 800,00 m ²	Ngoyo la plaine (File MBELO)	Arr 06	Madame NZAOU née ELION Claudine Laure
29	32142 du 10/11/2025	Pile(s) 10	Bloc 144	Section BX	Superficie 359,26 m ²	FOND TIE-TIE	Arr 06	MOULASSOU NKOSSOU Blanche Marleine
30	31222 du 07/02/2024	Pile(s) 10	Bloc 81	Section BXA	Superficie 500,00 m ²	COTE-MATEVE (File tchilindou)	Arr 06	NGUIMBI Darrow Valderly
31	31187 du 04/12/2025	Pile(s) 06	Bloc 01 ter	Section BM	Superficie 700,00 m ²	NGOYO (File Tchinnassa)	Arr 06	OVU Marina Prisca
32	30669 du 24/03/2023	Pile(s) 16 et 17	Bloc 169	Section L	Superficie 800,00 m ²	LA BASE	Arr 01	OBAMBI Ida Grâce
33	32143 du 30/09/2025	Pile(s) 09	Bloc 218	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr 06	BANGO Jean Claude
34	32047 du 06/08/2025	Pile(s) 15 bis	Bloc 152	Section CD	Superficie 250,00 m ²	NANGA	Arr 06	DAMBA LOEMBET TSIMBA Michel Prudence
35	32468 du 02/06/2026	Pile 07	Bloc 283	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Tchinnassa)	Arr 06	CARDOT Née KIANGUEBENY TSIKABANA Emilienne Antoinette
36	28672 du 16/12/2019	Pile(s) 09 Ter A	Bloc /	Section M	Superficie 126,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	ZAIDAN MOUSSA
37	32542 du 06/07/2026	Pile(s) 04, 06, 08 et 10	Bloc 149	Section BN	Superficie 2000,00 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	MOUMAYA Marie Pauline
38	30671 du 27/03/2023	Pile(s) 04	Bloc 37	Section CD	Superficie 500,00 m ²	NANGA-VILLAGE	Arr 06	MOUANAHAHA Loris Phanelie, Sacré Justin, Lunes Grace Elie, Pateme Amen
39	28903 du 05/01/2020	Pile(s) 04	Bloc 26	Section BP	Superficie 141,23 m ²	MPITA	Arr 01	BAZOLOLO MADOPEO Nelly Stelle
40	32197 du 18/11/2025	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 4975,79 m ²	Madingo-kayes (File Nkoulou)	Arr /	COMETTI Jean Philippe

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,
Romaric Aimard
NGASSAKY OBANDZA

Fait à Pointe-Noire, le 26 Août 2026

VATICAN

Léon XIV opéré d'un nodule pulmonaire

Le Pape Léon XIV a subi une intervention chirurgicale mardi 13 octobre 2026 à la clinique Gemelli de Rome, qui a nécessité l'ablation d'un nodule pulmonaire. L'opération s'est déroulée avec succès, «dans les délais et selon les modalités prévues» d'après la Salle de presse du Saint-Siège. Le service indique également que «le Saint-Père est de retour dans sa chambre» de cet hôpital qui a toujours traité les Pontifes romains.



Le Pape Léon XIV est en convalescence à Gemelli

L'intervention chirurgicale du Saint-Père avait été annoncée par lui-même, dimanche 11 octobre lors de la prière de l'Angelus Place Saint-Pierre de Rome. Dès l'annonce de la nouvelle, le monde s'est unis au Siège apostolique en priant pour la santé du Pape et, surtout, pour le bon déroulement de cette opération à laquelle le Souverain pontife a été soumis dans l'après-midi du mardi 13 octobre. L'intervention a consisté à lui retirer un «nodule circonscrit au poumon». Les médecins, selon la Salle de presse du Saint-Siège, indiquent que «le Saint-Père est resté en salle d'opération pendant environ trois heures; la durée de l'intervention a été d'environ 90 minutes. L'intervention s'est bien déroulée et n'a en-

trainé aucune complication». «Après l'intervention, le Pape s'est réveillé normalement et, après une brève période d'observation, il a regagné sa chambre au 10^e étage».

L'équipe chirurgicale était dirigée par le professeur Stefano Margaritora, assisté de la professeuse Elisa Meacci, du docteur Maria Teresa Congedo et du docteur Leonardo Petracca Ciavarella. L'équipe d'anesthésiologie était composée du professeur Massimo Antonelli, du docteur Giovanni Punzo et du docteur Giuseppe Bello. Les examens post-opératoires ainsi que l'analyse du tissu prélevé auront lieu dans les prochains jours. Grâce aux analyses préopératoires, les médecins savaient déjà comment et où intervenir, et

le terme «radicalité» indique qu'ils n'ont rien laissé de ce qui avait été identifié et qu'ils ont tout mis en œuvre pour retirer entièrement la tumeur. Hospitalisé pendant environ une semaine, le Pape s'est vu annuler tous ses rendez-vous jusqu'au 20 octobre.

En Afrique, le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RD Congo), président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), a publié le 12 octobre un message de solidarité pour exprimer la proximité de l'Eglise d'Afrique avec le Saint-Père dans cet état de maladie.

Aristide Ghislain
NGOUMA

DIPLOMATIE

Les Conseils économiques francophones prônent le dialogue social

L'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) s'est réunie en Assemblée générale, du 28 au 30 septembre 2026, à Bucarest en Roumanie, couplée au Forum sur le dialogue social de la Francophonie. Le Congo a été représenté à ces assises par Jean de Dieu Goma, vice président du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Au cours de cette rencontre, les membres de l'UCESIF ont adopté les rapports d'activités et financier 2025, ainsi que la note de position de l'Union pour le 20^e sommet de la Francophonie qui se tiendra au Cambodge, et qui aura pour thème: «Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable». Dans le cadre du Forum sur le dialogue sous le thème: «Le rôle des partenaires représentatifs du dialogue social et civique dans la diplomatie sociale», Jean de Dieu Goma a pris la parole en indiquant que la diplomatie ne peut plus être uniquement l'affaire des Etats et des relations intergouvernementales, mais elle doit s'enrichir de tout ce qui, au quotidien, représente des forces économiques, sociales, professionnelles, et citoyennes de nos pays. Le vice-président du CESE du Congo a également précisé que la première contribution



Jean de Dieu Goma (au milieu) a représenté le CESE à la rencontre de l'UCESIF

des partenaires responsables du dialogue social et civique à la diplomatie sociale dépend de leurs capacités à faire entendre la voix de la société civile organisée. Parlant de la Francophonie, Jean de Dieu Goma a souligné que celle-ci n'est pas seulement un espace linguistique mais elle est également un espace de valeurs, de coopération et de partage d'expériences. Le dialogue entre ces acteurs sociaux et civiques peut donc contribuer à construire une diplomatie de proximité, fondée moins sur la confrontation des intérêts que sur la recherche de convergences. Il a notamment révélé la conviction du Conseil économique, social et environnemental du Congo définie en trois axes stratégiques: une diplomatie qui

écoute davantage les sociétés est une diplomatie qui comprend mieux les réalités; une diplomatie qui associe davantage les partenaires sociaux et civiques est une diplomatie qui construit davantage de confiance; et une diplomatie qui favorise le dialogue est une diplomatie mieux armée pour prévenir les crises et construire des compromis durables. Le N°2 du CESE du Congo a par ailleurs relevé que «les Etats doivent faire du dialogue social et civique non seulement un instrument de cohésion à l'intérieur de leurs pays, mais également un levier de rapprochement entre les peuples et un instrument de diplomatie sociale au service du développement durable et de la paix».

AG

RD CONGO

Kabila prend la tête d'une nouvelle alliance politico-militaire

L'ancien président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabangé, a été désigné lundi 12 octobre 2026, à Goma, à la tête du Front pour la refondation de la nation (FRN). Cette nouvelle plateforme politico-militaire regroupe notamment l'Alliance fleuve Congo et le Mouvement du 23 Mars (AFC-M23). Elle entend fédérer les forces opposées au président Félix Tshisekedi, sans exclure le recours à la force.



Joseph Kabila leader d'une plateforme rebelle

La création du FRN a été présentée par Claude Ibakanky, ancien ambassadeur itinérant de Félix Tshisekedi, devant plusieurs personnalités politiques et responsables du mouvement rebelle. L'annonce a été faite à Goma, ville de l'Est de la RD Congo contrôlée par le M23 depuis janvier 2025. Selon les initiateurs, cette alliance vise à mutualiser les forces et les ressources pour faire face à une situation nationale qu'ils jugent préoccupante. Pour justifier leur démarche, les fondateurs invoquent l'article 64 de la Constitution congolaise, qui fait obligation à tout citoyen de s'opposer à toute prise ou tout exercice du pouvoir en violation de la Constitution.

Désigné à l'unanimité, Joseph Kabila sera assisté de trois vice-présidents: Corneille Nangaa, ancien coordonnateur de l'AFC, Bertrand Bisimwa, ancien président du M23, et le général Sultani Makenga, présenté comme le chef d'état-major de l'Armée révolutionnaire congolaise. Le mouvement s'est également doté d'un secrétariat permanent. D'autres structures et annonces sont attendues pour préciser son organisation et ses orientations. Dans sa déclaration fondatrice, le FRN affirme vouloir «fédérer et coordonner toutes les forces de résistance afin de mettre un terme à la tyrannie par tous les moyens, y compris la force».

Cette orientation confirme la dimension politico-militaire de la nouvelle plateforme, dans un contexte de conflit persistant dans l'Est de la RD Congo. Les modalités de son action et sa capacité à rallier d'autres forces restent cependant à déterminer. Agé de 55 ans, Joseph Kabila est devenu un opposant farouche de Félix Tshisekedi, avec qui les relations se sont fortement dégradées. Son rapprochement avec l'AFC-M23 intervient alors qu'il fait l'objet de lourdes poursuites judiciaires. Il est également présenté comme l'un des initiateurs de l'AFC-M23.

Gaule D'AMBERT

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 7366464 République du Congo

INSERTION

« MAJOR SECURITY » SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA : Six Millions (6 000 000)
Siège social : 54 Avenue Charles De Gaulle, 3^{ème} étage Immeuble UMA-Elaïs
Centre-ville, Boîte postale 606
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2026-B12-00156

Il ressort d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 28 juillet 2026, enregistré à Pointe-Noire, le 31 juillet 2026, sous folio 142/27, no 689, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes: **FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL) **OBJET:**

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Enquête et sécurité ;
- Mise à disposition d'agents de sécurité, de gardiens, de vigiles, de maîtres-chiens et d'agents de contrôle d'accès dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Sécurisation d'événements publics et privés
- Prestations de contrôle des accès, de filtrage, rondes de surveillance, patrouilles et d'intervention sur les alarmes ;
- Installation et l'exploitation de systèmes de sécurité électronique, notamment de vidéosurveillance, de contrôle d'accès, d'alarmes anti-intrusion et de détection incendie, sous réserve des autorisations requises ;
- Maintenance ;
- Transport, gestion et sécurisation de valeurs, lorsque cette activité est autorisée par la réglementation applicable •
- Conseil, audit, formation et assistance en matière de sûreté, sécurité et gestion des

risques ; Vente ,
- Location de matériels et équipements de sécurité.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «MAJOR SECURITY» SARL

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 54 Avenue Charles De Gaulle, 3^{ème} étage Immeuble UMA-Elaïs, Boîte postale 606, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE:
- Monsieur Yahin Olivier MASSALA IMOHO est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée

RCCM : CG-PNR-01-2026.B12-00156

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Point-Noire, le 12 août 2026.

Fait à Pointe-Noire, le 28 septembre 2026
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

DIOCESE DE OUESSO

Session pastorale de l'ouverture de l'année

Comme de coutume, l'ouverture de l'année pastorale dans le diocèse de Ouessou a été précédée d'une session réunissant prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs autour de leur pasteur, afin de réfléchir ensemble aux défis pastoraux. C'est dans cet esprit que la session pastorale, prélude à l'ouverture de l'année pastorale 2026-2027, s'est tenue à l'évêché du 22 au 26 septembre 2026, sur le thème: «*Peuple de Ouessou, marchons ensemble dans la foi, l'unité et l'espérance pour bâtir notre diocèse*», sous la conduite de Mgr Brice Armand Ibombo. Cette rencontre a rassemblé plus de cinquante participants venus de différentes paroisses et communautés du diocèse.

Dans son mot de bienvenue, l'ordinaire du lieu a chaleureusement salué les participants en reprenant les paroles de Saint Paul aux Corinthiens (2 Co 13,14). Transmettant également la sollicitude paternelle du Saint-Père Léon XIV, il a exprimé sa joie de voir réunie cette assemblée venue réfléchir sur la vie pastorale du diocèse. Il a insisté sur l'importance de cette session, qui constitue à la fois un temps d'évaluation de l'année écoulée et un moment de discernement pour définir les orientations pastorales à venir. Revenant sur le thème de la session, il a souligné son lien avec sa devise épiscopale et celle du Pape: «*In illo uno unum: En Celui qui est Un, soyons un*». Ce thème traduit



Le nonce et l'ordinaire du lieu posant avec le clergé

la volonté du Christ que ses disciples vivent dans l'unité, une exigence qui interpelle toutes les communautés et familles chrétiennes. La première journée a été marquée par les interventions des abbés Léandre Ngouabi, Vicaire général et Ulrich Mikouho Nzeuh. L'abbé Léandre Ngouabi a présenté le thème central, en soulignant qu'il constitue une véritable orientation spirituelle et missionnaire, appelant les fidèles à vivre comme un seul Corps dans le Christ. A sa suite, l'abbé Ulrich Mikouho Nzeuh a développé le sous-thème intitulé «*La mission dans la Bible et dans la vie de l'Eglise*». Il a rappelé que la mission est au cœur de l'identité chrétienne et qu'elle s'articule autour de trois dimensions essentielles: l'annonce de l'Evangile (ad intra et ad extra), la célébration des sacrements et la pratique de la charité. La deuxième journée a donné lieu à deux communications développées par les abbés Benjamin Norielle Itoua et Patrick Benjamin Okogna. L'abbé Itoua a exposé sur «*L'unité,*

signe crédible du témoignage chrétien dans notre diocèse». Il a montré que l'unité, enracinée dans le mystère trinitaire, constitue une condition essentielle du témoignage chrétien et se vit dans la diversité, la vérité et la charité. Il a également souligné l'importance du pardon et de l'humilité pour surmonter les divisions. Ensuite, l'abbé Patrick Benjamin a abordé la question de l'intelligence artificielle. Il a dit d'en faire un usage responsable, en la considérant comme un outil au service de l'homme et non comme un substitut à l'intelligence humaine, tout en mettant en garde contre ses dérives possibles, telles que la manipulation, la dépendance et la perte du discernement. La troisième journée a été enrichie par plusieurs interventions, notamment celle de Michel Ngoma, président du bureau diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) qui a abordé le sous-thème sur «*Les défis de la mission dans le diocèse aujourd'hui*». Il a insisté sur la nécessité de renforcer la formation des laïcs et des fa-

milles, de promouvoir les communautés ecclésiales de base, afin de soutenir la croissance des paroisses, et de travailler à une plus grande autonomie financière du diocèse. La religieuse Prudence Bokouabela a partagé l'expérience missionnaire de la Congrégation des Sœurs Servantes du Seigneur qui vivent un charisme de service inspiré de l'Evangile. Fondée en 2001 par Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouessou, cette Congrégation célèbre aujourd'hui ses 25 ans d'existence et exerce sa mission dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'engagement paroissial, dans un esprit de vie communautaire, de prière et de simplicité. La sœur Prudence a également évoqué les défis auxquels elles sont confrontées, notamment les difficultés matérielles et le manque de vocations. L'abbé Fayol Ngonga, Secrétaire-Chancelier a, quant à lui, présenté l'encyclique Magnifica Humanitas du pape Léon XIV, consacrée à la préservation de la dignité de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle. Il a mis en lumière les principes de la doctrine sociale de l'Eglise comme critères fondamentaux pour relever ces défis: le bien commun, la solidarité, la destination universelle des biens, la subsidiarité et la justice sociale. Par ailleurs, une communication a été faite sur les Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM), par l'abbé Valentin Moyongo, son directeur national, accompagné du secré-

taire général de cette entité, Gildas Bokot. Ils ont souligné l'importance de cette œuvre, expression concrète de la solidarité universelle de l'Eglise dont l'objectif est de soutenir durablement l'action missionnaire. Puis, ils n'ont pas manqué d'encourager les diocèses et les paroisses à participer activement aux quêtes impé- rées du dimanche 18 octobre prochain, marquant la Journée mondiale des missions et la célébration de son centenaire dont l'année de son institution remonte à 1926 par le Pape Pie XI. Enfin, l'abbé Roland Ngassaki, cérémoniaire du diocèse, a fait un exposé sur les normes liturgiques, invitant ainsi les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs au respect et à la mise en pratique des recommandations litur- giques de l'Eglise. A l'issue de ces assises, des recommandations ont été formulées pour accompagner l'action pastorale au cours de cette nouvelle année: • Renforcer la pastorale des jeunes et répondre à leurs aspirations, notamment en les accompagnant vers l'emploi et une vie spirituelle plus pro- fonde; • Redynamiser la formation des laïcs et des catéchistes; • Créer la Caritas dans toutes les paroisses; • Redynamiser la pastorale de vocations et de la famille; • L'implication des consacrés, des religieux et des religieuses dans la pastorale de l'enfance et de la jeunesse; • Eviter les sorties abusives

lors des célébrations eucharis- tiques; • Promouvoir la formation des catéchistes et des mouve- ments d'apostolat; • Les curés et les responsables des communautés, sont tenus par l'obligation de mettre en place les Conseils pastoraux paroissiaux et Conseil pour les affaires économiques; • Revoir les activités agropasto- rales du centre Bomoko; • Encourager les chrétiens à entreprendre des activités agricoles sur le terrain du sé- minaire; • Chaque premier jeudi du mois consacré à la célébration de la messe pour l'unité; • Susciter un intérêt renouvelé pour le respect des temps forts de la liturgie; • Il est fait obligation au peuple de Dieu participant à la messe, de se lever lors de la remise de la réserve eucharistique au ta- bernacle; • Lors des événements diocé- sains, aucune autre activité pa- rallèle ne peut être organisée; • Le geste de paix sera échan- gé en se serrant la main; • Lors des grands événements diocésains, notamment le pè- lerinage de Mokeko et les or- dinations, chaque paroisse se présentera avec son offrande à la messe; • Pour renforcer la commu- nion entre les prêtres et les personnes consacrées, il est envisagé une rencontre fra- ternelle chaque mois par zone pastorale. Cette session pastorale a été l'occasion pour l'ensemble des fidèles de renouveler leur engagement dans l'unité, la responsabilité et la fidélité au Christ.

Abbé Fayol NGONGA
Secrétaire Chancelier

DIOCESE DE GAMBOMA

L'abbé Auguste Onze a rejoint la maison du Père

Une triste nouvelle frappe l'Eglise catho- lique au Congo: le dé- cès de l'abbé Auguste Onze, doyen des prêtres du dio- cèse de Gamboma, survenu jeudi 24 septembre 2026 à Brazzaville. La nouvelle a été annoncée par Mgr Ur- bain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la Conférence épisco- pale du Congo. En attendant des précisions sur le lieu de la veillée ainsi que le pro- gramme des obsèques et la date de l'inhumation de du prêtre défunt, Mgr Ngasson- go invite toute la chrétienté de son diocèse, notamment les communautés paroissiales à célébrer chaque jour jusqu'à l'inhumation des messes pour le repos de son âme et à réciter l'office des défunts à son intention. Ordonné prêtre le samedi 29 juin 1963 à Lékana, l'abbé Auguste Onze affectueuse- ment appelé doyen a servi son Eglise principalement comme enseignant des collèves et spécialement comme curé de Djamba- la de 1970 à 1988. Ce fut à l'époque du diocèse de Fort-Rousset (actuellement archidiocèse d'Owando),



démembré en 2013 suite à l'érection du diocèse de Gamboma. Il a dirigé avec discipline et rigueur le petit séminaire Saint Pie X de Makoua, inculquant aux jeunes les valeurs issues de la formation initiale qu'il avait lui-même reçue. Né vers 1933 à Lékana, l'ab- bé Auguste Onze entre dans la maison de son Maître qu'il a servi avec zèle et fidélité, au cours des décennies. Il rejoint ainsi plusieurs de ses confrères qui l'ont devancé auprès du Père céleste: les abbés Raphaël Ndanguet, Noël Ognié, Emile Okou- mou, François Edzia, Fran- çois Wambat, Fabien Akon-

dé Essanga et bien d'autres. En juin dernier, il n'a pas pu célébrer ses 63 ans d'ordi- nation sacerdotale pour des raisons de santé. En 2011, lors de l'intronisa- tion à Owando de Mgr Vic- tor Abagna Mossa comme évêque du lieu, l'abbé Onze avait été invité, en sa qua- lité de doyen du clergé, à prendre la parole pour sou- haiter un bon accueil au successeur de Mgr Ernest Kombo de vénéré mémoire. Abbé Onze, merci pour ton témoignage de fidélité, va et repose en paix!

Aristide Ghislain
NGOUMA

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire
 Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
 20, Avenue Albert Bassandza
 (CHU – derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
 Centre-ville BP: 755 – Tel: 06-826-42-83
 e.mail: gildas_jo@hotmail.fr

CONGOLAISE DE PRESTATIONS
En sigle «COPRES»
 Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle
 Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
 Siège Social: 33 bis, Rue Franceville – Avenue Maya-Maya - Moungali
 République du Congo

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
 Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant, en date à Brazzaville du 18 septembre 2026, de la société dénommée: «**CONGOLAISE DE PRESTATIONS**» SARLU, au capital de 1.000.000 de Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00085 du 16 avril 2019, enregistré à Brazzaville, sous le Folio 169/2 numéro 6769, l'associé unique gérant a décidé:

Extension des activités de la société
La Société a pour objet:

- Vente et prestations informatiques;
- Vente de fournitures et mobilier de bureau;
- Bâtiments et travaux publics;
- Mise à disposition du personnel;
- Prestation de services divers;
- Imprimerie: impressions de documents variés, saisies des docu- ments, scannages des documents, plastification des documents, duplication et multiplication des documents;
- Création, design et conception graphique: conception / création des contenus visuels pour nos clients (logos cartes profession- nelles avec code QR, cartes de visite avec code QR, badges, kakemono ...), personnalisation des pins circulaires et des cachets numériques, personnalisation des objets avec photos ou logos de l'entreprise, pose souris, chemises à rabats, chemises pochettes A3, A4, calendrier mural A4 A3, calendriers chevaliers simple double face, calendriers chevaliers à spirale, sérigraphie;
- Fournitures de bureau en gros et détails: papiers (feuilles et rames de papiers, chemises cartonnées, feuilles carrelées..., sty- los et écritaires (bleus, rouges, noirs, crayons, feutres..., clés USB, disques durs, souris, claviers, adaptateurs, connecteurs, câbles d'alimentation, câble d'imprimantes...;
- Agence de voyage et de tourisme: vente et réservation de billets d'avions, faire l'assistance visa des clients (suivre des procédures de demande et d'obtention de visa), procédure d'accompagne- ment d'immigration Europe (France, Italie, Belgique, Angleterre), Etats-Unis et Canada;
- Service de réparation appareils et machines;
- Service de plomberie: installation/ tuyauterie, réparation des cir-

- cuits de plomberie, plomberie sanitaire et industrielle, fournitures des tuyaux (PVC) et accessoires de plomberie;
- Service nettoyage et entretien: nettoyage et entretien de bâti- ments, nettoyage et entretien des espaces verts, désinfection des bâtiments et espaces, dératisation et bien d'autres services liés au nettoyage et entretien;
- Climatisation: installation, réparation, dépannage, maintenance, entretien des climatisations...;
- Location et vente d'articles de cérémonie: gants, chapiteaux, so- norisation, lampadaires, micro-baladeurs, talkie-walkie, meubles...;
- Installation et maintenance des caméras.
- Transit;
- Logistique et transport;
- Alimentation
- Vente et location de véhicules
- Import – export.

En conséquence de cette décision, il a été procédé à la mise à jour des statuts.
 Ledit procès-verbal et les statuts modifiés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 Septembre 2026.
 Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 28 Septembre 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-M-17859**.
 Pour Avis
Maitre Gilbert OPANDET,Notaire

55° ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

L'auto-prise en charge: un défi majeur pour l'Eglise-Famille de Dieu

Les travaux de la 55° Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), cuvée 2026 se sont ouverts le lundi 12 octobre 2026, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, siège de l'institution, sur le thème: «Un en Christ, unis dans la mission en terre congolaise». Soutenu par un sous-thème majeur: «L'Eglise-Famille de Dieu au Congo face au défi de l'auto-prise en charge: De la Co-responsabilité à la spiritualité de l'Audit pour un témoignage crédible».



Les évêques et le nonce à l'ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC. En présence de Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Juan Carlos Navarro Carmona, secrétaire à la nunciature apostolique en République du Congo.

Les évêques du Congo en fonction et émérites étaient au nombre de huit: NN. SS Géralde Armel Kema, archevêque métropolitain d'Owando; Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, président des œuvres pontificales missionnaires (OPM); Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Brice Armand Ibombo, évêque de Ouessou; François Halyday Mbouangui, évêque de Nkayi; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Deux évêques absents pour une mission pastorale à l'extérieur, NN. SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la CEC et Tousseint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie.

Le représentant résident de Catholic Relief Services (CRS) Congo, les secrétaires généraux, les aumôniers nationaux, les vicaires généraux et épiscopaux, les recteurs des grands séminaires y



Les participants à la cérémonie d'ouverture

d'apostolat, les experts et les individualités.

Trois allocutions ont été prononcées à l'ouverture des travaux. L'abbé Vivien Carol Etoulo, secrétaire général de la CEC, s'exprimant en premier, il a indiqué: «Nous célébrons en cette année 2026 le centenaire de la Journée mondiale des missions. La voix du Successeur de Pierre, le Pape Léon XIV résonne avec une force prophétique pour nous indiquer le cap: «Un dans le Christ, unis dans la mission». Cette 55e Assemblée plénière s'inscrit dans un double mouvement providentiel et structurel planifié. Sur le plan national, elle est la suite logique,

immédiate et opérationnelle de notre session pastorale de mai dernier, qui a posé les jalons textuels et juridiques de notre

grand projet Cap-institutionnel avec l'adoption solennelle de notre plan stratégique».

Puis il a défini les grands axes à venir: «Notre Assemblée s'ouvre à l'aube d'un horizon jubilaire majeur. L'année 2027 sera pour notre nation et notre Eglise une année de grâce doublement mémorable: Nous célébrerons le cinquantenaire du martyre, du don de la vie du bon Cardinal Emile Biayenda (1977-2027), pasteur courageux et témoin infatigable de l'unité et de la paix. Nous commémorons le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République du Congo (31 janvier 1977-31 janvier 2027), témoignage vivant de cinq décennies d'un dialogue confiant au service du bien commun.

Au cours des ateliers sectoriels et des conférences percutantes prévues, nous mettrons en commun nos réflexions pour exploiter au mieux notre Accord-cadre de 2017 et notre plan stratégique. Nous sortirons de cette Assemblée plénière, avec des outils opérationnels opposables: la charte nationale de l'intendant fidèle; le guide de l'Audit simplifié pour les paroisses et les mouvements d'apostolat; le calendrier de l'année du laïc; l'approbation du manuel unique de procédures CEC-Caritas, structuré selon les normes internationales d'audit avec l'appui technique de Catholic Relief Services (CRS)», a-t-il souligné.

Pour sa part, Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo a loué la pertinence de ce thème révélateur

pour une vraie Eglise-Famille de Dieu au Congo qui sait se prendre en charge et financer ses propres projets.

A l'ouverture, Mgr Urbain Ngassongo a indiqué: «Nos assises s'inscrivent dans le sillage spirituel du bon Cardinal Emile Biayenda, dont nous nous préparons à célébrer en 2027 le 50e anniversaire du don suprême de sa vie. Le Cardinal Emile Biayenda a fait de son ministère un hymne à l'unité. Il nous a laissés ce testament exigeant: «Pour que la paix règne, il faut que l'amour surmonte la haine, que la vérité triomphe du mensonge». Consolider l'unité de notre Eglise et de notre nation exige aujourd'hui que nous fassions la vérité sur la gestion des biens qui nous sont confiés».

La conférence inaugurale en visio conférence a été faite par l'abbé Paulin Poucouta sur «Un en Christ, unis dans la mission: Fondements bibliques de l'Eglise-Famille de la responsabilité et de la spiritualité de l'audit» (Jn 3,21. Lc 16,10. Avant de clore cette journée, l'abbé Vivien Carol Etoulo a procédé à la présentation des nouveaux recteurs, secrétaires généraux des Commissions et aumôniers nationaux, nommés par le président de la Conférence épiscopale du Congo. Il s'agit, pour le secrétariat général de la CEC, l'abbé Alain Jean-Médard Biniakounou, secrétaire général adjoint et gestionnaire; pour les séminaires, les abbés Edouard Mougnelé et Borice Kevin Mokele, recteurs des grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et Aimé Thierry Hebakourila de l'institut supérieur de théologie Saint-Augustin; pour Caritas Congo, le frère Stéphane Bivimboukoulo; pour la CEEDUC, la sœur Thècle Saurelle Bahamboula. La clôture des travaux de cette 55e Assemblée plénière interviendra le dimanche 18 octobre 2026 en la célébration de la Journée mondiale des missions, au cours de l'eucharistie en la basilique Sainte-Anne du Congo.

Pascal BIOZI
KIMINOU

29° DIMANCHE ORDINAIRE ANNEE A

«Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu»

Textes: Is 45,1.4-6; 1 Th 1,1-5b; Mt 22,15-21

En ce dimanche, l'Eglise universelle vit un événement spirituel d'une portée historique: la célébration de la Journée mondiale des missions, qui marque cette année son centenaire. Instituée en 1926 par le Pape Pie XI, cette journée nous rassemble autour du thème: «Un dans le Christ, unis dans la mission». Par notre baptême, chacun de nous a reçu la triple charge de prêtre, prophète et roi. La mission n'est pas l'affaire d'une élite ou de quelques spécialistes: elle est le devoir sacré de tout chrétien.

La première lecture du prophète Isaïe nous rappelle l'infinie grandeur de Dieu. Face à un peuple découragé et humilié par l'exil, le Seigneur interpelle le roi Cyrus: «Je t'ai appelé par ton nom... Je suis le Seigneur, il n'y en a pas d'autre». Il est extraordinaire de voir comment Dieu se sert même d'un roi païen pour réaliser son projet de libération. C'est la preuve que Dieu reste le Maître souverain de l'histoire.

Aujourd'hui encore, dans nos traversées du désert et nos précarités, le Seigneur ne nous abandonne pas. C'est lui qui redonne dignité et espérance aux opprimés. Comme le souligne Saint Paul aux Thessaloniciens, la foi n'est pas une théorie abstraite: elle se traduit par une foi active, une charité laborieuse et une espérance inébranlable.

Transmettre la joie de l'évangile au cœur du désert C'est précisément dans ce monde que nous sommes envoyés pour annoncer «la joie de l'évangile». Nous faisons nôtre ce grand appel du Pape François d'heureuse mémoire: «La joie de l'évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus». C'est cette joie profonde que nous avons le devoir de communiquer et de faire rayonner dans notre société qui en a tant besoin.

Devant les sécheresses morales et le désert spirituel de notre temps, la tentation est souvent grande de baisser les bras, de se décourager et de se dire que tout cela ne sert à rien. Mais le Pape François nous le rappelait avec force: dans ce désert, «il faut des personnes de foi qui, par l'exemple de leur propre vie, montrent le chemin vers la Terre promise et tiennent ainsi l'espérance éveillée». C'est cette présence lumineuse et engagée que le Seigneur attend de nous.

Ni fuite du monde, ni idolâtrie du pouvoir Dans l'évangile de Saint Matthieu, les pharisiens et les partisans d'Hérode tendent un piège redoutable à Jésus: «Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur»? S'il répond oui, il passe pour un traître à la cause de son peuple; s'il répond non, il est dénoncé comme un rebelle contre l'autorité de Rome.

La réponse du Christ est fulgurante de sagesse: «Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu».

Par cette parole, Jésus ne sépare pas la vie en deux compartiments étanches - une «semaine pour César» et un «dimanche pour Dieu». Il remet chaque réalité à sa juste place. Rendre à César ce qui est à César, c'est assumer nos responsabilités citoyennes, familiales et sociales. C'est participer dignement à la construction de la cité, assainir nos relations par la loyauté, refuser la corruption et lutter pour que la dignité des plus pauvres soit reconnue et respectée. Mais rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est proclamer fermement qu'aucun pouvoir humain, aucune idéologie, aucune richesse ne peut s'approprier la conscience ou la vie de l'homme! Seul Dieu est le Maître suprême de notre existence. L'être humain porte en lui l'image sacrée de Dieu, non celle de César.

Un appel vibrant pour notre pays Dans notre contexte congolais, cette Parole résonne comme un appel urgent à la conscience nationale. Dans un environnement socio-économique marqué par l'épreuve et le risque du repli égoïste, la mission du chrétien consiste à être un ferment de vérité et d'équité. On ne peut pas se dire serviteur de Dieu le dimanche et cautionner la fraude, le tribalisme ou le piétinement des droits d'autrui le reste de la semaine!

Rendre à Dieu ce qui lui appartient, c'est mettre notre foi en action pour assainir nos mœurs, promouvoir la justice sociale et servir les plus vulnérables. A l'occasion de ce centenaire missionnaire, ne fermons pas nos cœurs. Soyons des témoins joyeux, audacieux et bâtisseurs de paix là où nous vivons.

Père Roland KINKOUNI

Curé de Saint Jean-Baptiste de Baie-Mahault
(Diocèse de Guadeloupe-France)

REMERCIEMENTS

La Mutuelle des Brazzavillois (LAMUBRA), remercie sincèrement, les mutuelles sœurs ainsi que les amis et connaissances, pour leur présence lors du deuil de leur regretté Doyen Lucien TISSO-KO «MITINS», décédé à Brazzaville le 29 septembre 2026. Il a été inhumé au cimetière du centre-ville de Brazzaville, le 15 octobre 2026.



Profonde reconnaissance!

Le Président

Michel NGASSAY

REGULATION BANCAIRE

La COBAC érige la maîtrise du risque de crédit en priorité

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) durcit le ton face à l'explosion des créances en souffrance dans la zone CEMAC. Devant les experts réunis les 6 et 7 octobre 2026 à Brazzaville, le régulateur du secteur bancaire a sommé les établissements de crédit de refondre intégralement leurs dispositifs de gestion des risques. Lors des deux journées d'échanges dédiées au risque de crédit et à la qualité de l'information financière, la COBAC a imposé une stratégie de rigueur. Celle-ci place désormais l'anticipation et la gouvernance au cœur du processus de financement.



Mme Patricia Danielle Manon, secrétaire général adjoint de la COBAC.

d'audit, l'examen des garanties, le suivi des restructurations et la vigilance face aux anomalies récurrentes. Pour les participants, ces échanges ont permis de mieux comprendre les exigences réglementaires et de confronter les textes aux difficultés rencontrées sur le terrain. Clarisse Akwo Taku, directrice administrative et financière de Cia Bank, a notamment souligné l'intérêt des clarifications apportées sur le traitement des créances restructurées et le provisionnement des enga-

La première journée a réuni les responsables des fonctions finances, comptabilité et engagements, tandis que la seconde a été consacrée à la sixième rencontre bisannuelle entre le Secrétaire général de la COBAC et les commissaires aux comptes.

Au centre des discussions: la nécessité d'améliorer la qualité des données comptables, la classification et le provisionnement des créances, le suivi des engagements ainsi que le contrôle des risques. Cette préoccupation intervient alors que le taux moyen des créances en souffrance dans les banques de la CEMAC s'établissait à 15,42 % au 30 juin 2026, contre 5 %, la référence internationale.

Lors de la rencontre avec les commissaires aux comptes, Patricia Danielle Manon, Secrétaire général adjoint de la COBAC, a rappelé que la maîtrise du risque de crédit repose sur une chaîne de responsabilités allant de l'octroi du crédit à son suivi, sa traduction comptable, son provisionnement et son contrôle.

Présentant le premier thème consacré aux règles de classification, de comptabilisation et de provisionnement des créances, Cédric Benoît Mba Obiang, adjoint au directeur de la Surveillance permanente des établissements de crédit et de paiement, a exposé plusieurs insuffisances relevées lors des missions de supervision menées entre 2017 et 2025. Les contrôles ont notamment fait ressortir «des anomalies récurrentes dans la classification et le provisionnement des créances, la formalisation des garanties, la gouvernance du risque de crédit et la fiabilité de l'information comptable». La CO-



Les participants pleinement engagés lors des échanges de la réunion



Mme Patricia Danielle Manon animant un débat

BAC a également relevé «des restructurations répétées de crédits susceptibles de retarder la reconnaissance de la dégradation réelle de certains portefeuilles».

Sur la période examinée, d'importantes provisions complémentaires ont été exigées par la COBAC au cours de ses missions de contrôle. La COBAC a toutefois précisé que «les montants concernaient l'échantillon des missions réalisées et ne pouvaient être généralisés à l'ensemble des établissements de la CEMAC».

Les échanges ont également porté sur les garanties, les créances restructurées, le principe de contagion applicable aux parties liées, la gestion des biens reçus en garantie, l'automatisation des processus de classification et de provisionnement ainsi que les insuffisances dans le reporting.

Le second thème, consacré à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la gestion et au suivi du risque de crédit du point de vue du commissaire aux comptes, a été présenté par Voltaire Brice Etou Obami, président de l'Ordre national des experts-comptables du Congo. Il a notamment insisté sur la documentation des travaux



Les membres de la direction et les officiels réunis au premier rang



Les délégués et les participants immortalisent la fin des travaux de la deuxième journée

gements hors bilan.

William Bronde Ngaleu, responsable de la comptabilité de SCB Cameroun, a considéré pour sa part la rencontre comme «une véritable formation, permettant aux établissements de mieux s'approprier les règles de la COBAC et de renforcer la sincérité de leurs états financiers».

À l'issue des travaux, les participants ont souhaité que les dirigeants des établissements de crédit soient davantage associés à de tels échanges. La COBAC a, quant à elle, annoncé la poursuite des réformes réglementaires, notamment l'évolution du plan comptable des établissements assujettis et le renforcement progressif du cadre prudentiel.

La rencontre s'est achevée par un appel aux établissements à renforcer la qualité de leurs données, la documentation de leurs décisions, le suivi des engagements et le contrôle interne. Les commissaires aux comptes ont été invités à approfondir leur approche par les risques, à exercer leur indépendance dans un esprit critique et à signaler les anomalies significatives conformément aux textes.

BEAC

Croissance communautaire à 3 % en 2026

Le Comité de politique monétaire (CPM), instance de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), a tenu sa troisième session ordinaire pour l'année 2026 lundi 28 septembre 2026 à Yaoundé, au Cameroun. Cette session dirigée par Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC en qualité de président de cette instance, adopte les principales décisions de la politique monétaire de la banque centrale pour contribuer à la stabilité de la monnaie, à la préservation des équilibres macroéconomiques et au développement harmonieux de la communauté. Les conclusions ont révélé que les perspectives de la CEMAC demeurent globalement favorables.

Les récentes prévisions de la BEAC dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) affichent une croissance régionale de 3% en 2026, contre 3,7 % en 2025, dans un contexte économique caractérisé par un dynamisme du secteur pétrolier. Le gouverneur de la BEAC, a donné une conférence de presse sur les résultats obtenus, aussitôt la fin des travaux de la troisième session ordinaire du CPM, au siège de la banque centrale, à Yaoundé. Les membres du comité ont passé en revue le contexte économique international et sous-régional.



Yvon Sana Bangui

Les perspectives de l'économie mondiale, selon le Fonds monétaire international (FMI) prévoient une croissance mondiale à 3,3 % en 2026, contre 2,5 % en 2025. Toutefois, ces perspectives sont soumises à de fortes incertitudes en lien avec le conflit au Moyen-Orient. Analysant les prévisions macroéconomiques et financières réalisées en 2026 au niveau sous-régional de la CEMAC, les membres ont estimé que l'environnement économique est marqué par un niveau favorable. Les services de la BEAC tablent, entre autres, sur une baisse de la croissance économique à 3 % en 2026, contre 3,5 en 2025. Des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire vont être enregistrées avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à

2,3 % en 2026, après 2,1 % en 2025. Il est prévu un déficit du compte courant à 5,2 % du PIB en 2026, contre 2,9 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, le taux de couverture extérieur de la monnaie s'établirait à 68 % en 2026, après 64,9 % en 2025. Le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 4,75 %, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 %, le taux de la facilité de dépôt à 0 % et les coefficients des réserves obligatoires à 7 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme. Cette instance a permis d'apprécier les activités de la banque centrale et des enjeux économiques et financiers de la zone CEMAC.

Philippe BANZ

DEBAT D'IDEES

L'urgence de libérer l'intelligence africaine

Les intellectuels africains font-ils face à la «peur d'être libres»? Cette question cruciale a été au cœur des débats d'idées organisés par l'association Niosi, jeudi 1^{er} octobre 2026 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Animée par le Pr Josué Ndamba, linguiste, et modérée par le Dr Auguste Miabeto, cette conférence a invité le public à une profonde réflexion sur la liberté de pensée. Entre nécessité de transformer le savoir en action et urgence de libérer l'intelligence africaine, l'événement a mis en lumière le rôle capital de l'intellectuel dans l'émancipation de la société.

Dans son exposé, le conférencier a mis en exergue les interrogations sur le problème des intellectuels au Congo et en Afrique, certainement liées au phénomène de l'aliénation. La peur de s'exprimer est-elle liée au contexte politique, aux appartenances communautaires ou à la quête de reconnaissance? Pourquoi certains intellectuels craignent-ils d'assumer leurs propres idées et d'innover? Comment passer de la consommation des concepts venus d'ailleurs



Le Pr Josué Ndamba et le Dr Auguste Miabeto

à la création de modèles africains, et quels obstacles en empêchent la production originale? Enfin, comment valoriser les traditions africaines sans les sacrifier, et quelle place donner aux savoirs universels dans la construction d'une pensée autonome? Que signifie, en définitive, se libérer pour un intellectuel formé dans des modèles étrangers? Au regard de toutes ces interrogations, quelques solutions ont été suggérées. Il s'agit, entre autres, de réapprendre à se connaître à travers les traditions, les langues et les cultures locales. Il est nécessaire de construire une pensée africaine capable de contribuer à l'universel. L'intellectuel doit transformer sa liberté de pensée en force de transformation sociale: il est un producteur et non un simple consommateur. L'Afrique doit être actrice de

la pensée et non une simple spectatrice. Selon Josué Ndamba, l'intellectuel se définit avant tout comme un observateur critique qui réfléchit aux problèmes de sa société pour y apporter des solutions concrètes. Loin de plier face aux pressions, il se doit de maintenir fermement ses convictions. L'Afrique compte de grandes figures incarnant ce modèle, telles que Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga. Pour le chercheur congolais, le rôle de l'intellectuel est de proposer des pistes de réflexion, même si sa voix reste inaudible. L'intellectualisme ne se mesure donc pas au nombre de diplômes accumulés, mais à cette capacité d'analyser les crises locales pour concevoir des modèles endogènes de sortie de crise.

Ph.B.

CANCER

Insister sur le dépistage précoce

Le ministère de la Santé et de la population, à travers son programme national de lutte contre le cancer, en partenariat avec la représentation de l'OMS au Congo, a procédé au lancement officiel jeudi 1^{er} octobre 2026 à Brazzaville, des activités de «*Octobre rose*». Célébrée depuis 32 ans de par le monde comme le mois de la mobilisation et de la sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus, cette campagne a été couplée à la tenue de l'atelier du cadre de concertation nationale sur la campagne contre le cancer. Intitulée: «*90 jours contre le cancer*», il s'agit d'une initiative du Programme national de lutte contre le cancer pour informer le grand public sur le dépistage précoce.

Ces deux événements ont été placés sous le thème: «*Tous unis contre le cancer*», cette concertation nationale est intervenue dans un contexte où la lutte contre le cancer demeure un enjeu majeur de santé publique. Elle a constitué une étape déterminante qui a permis aux différents acteurs de confronter leurs expériences, de partager leurs propositions et surtout d'avoir parvenu à une feuille de route pour le déploiement des activités de sensibilisation de lutte contre le cancer dans les 15 départements du pays. Celle-ci a marqué la volonté de renforcer la prévention, d'encourager le dépistage précoce et de maîtriser l'ensemble des facteurs autour d'une réponse nationale concertée. La 5^e édition 2026 d'octobre rose au Congo a révélé un caractère particulier avec l'ouverture de la campagne



Photo de famille à la fin de la cérémonie d'ouverture

tricolore de sensibilisation: Septembre en or, Octobre rose et Novembre bleu. Ces trois combats sont inscrits désormais dans une dynamique commune. Pour les spécialistes, de nombreux cancers peuvent être guéris s'ils sont détectés tôt et traités de manière appropriée. La cérémonie a été présidée par le Pr Donatien Moukassa, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, en présence de Guy Michel Mbemba, chargé du programme santé de reproduction au bureau pays de l'OMS et de la Pre Mme Judith Nsondé Malanda, directrice du programme national de lutte contre le cancer. Au lancement des activités, la Pre Judith Nsondé Malanda a insisté: «*Le mois d'octobre ne doit plus être seulement un simple slogan. Mais, il faudrait mieux passer à l'action contre le cancer du sein, à partir de notre et votre implication effective. C'est tout le sens de ces 90 jours contre le cancer, l'objet de notre concertation*». A son tour, Guy Michel Mbemba, au nom du représentant de l'OMS au Congo, a révélé: «*Le cancer du sein est le plus fréquent et le plus mortel chez la femme aussi bien dans les pays développés que*

dans les pays en développement. De manière globale, chaque minute, quatre femmes sont diagnostiquées avec un cancer du sein et une femme en meurt. Lorsqu'un cancer du sein est dépisté à un stade précoce et un traitement approprié administré, il y a de fortes chances qu'il puisse être guéri». Lançant officiellement la campagne de sensibilisation sur la lutte contre le cancer, le Pr Donatien Moukassa a exhorté les partenaires: «*Les données épidémiologiques sur le cancer dans notre pays démontrent que le cancer progresse plus vite que la riposte institutionnelle au Congo. La politique nationale de santé, en phase avec le plan national de développement de santé (PNDS) 2023-2026, a travers notre plan stratégique (PSNLC) 2022-2026, a une vision claire: doter le Congo d'un système de santé performant, résilient et garantissant l'accès universel à des soins de santé. C'est pourquoi, l'appel urgent du Programme national de lutte contre le cancer en 2026 pour un co-financement avec le secteur privé et la société civile est indispensable pour redresser la barre avant la conceptualisation du prochain plan national*».

Ph. B.

IN MEMORIAM

Papa Donatien OSSELE

9 octobre 1994-9 octobre 2026, 32 ans déjà
Tu as quitté ce monde, mais tu restes à jamais dans nos cœurs. Ton amour, ta sagesse et ta bonté continuent de nous guider chaque jour.

Déjà 32 ans que tu nous a quittés. En ce jour anniversaire de ton départ, nous tenons à honorer ta mémoire. Ton intégrité, ton courage et les valeurs que tu as

transmis continuent de guider nos vies au quotidien. Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour toi aujourd'hui. Nous informons les parents, amis et connaissances que neuf (9) messes d'action de grâce seront célébrées à partir du 9 octobre 2026 à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Talangaï et Notre-Dame de Victoire (Sainte Marie de Ouenzé), à 16h15.

Repose en paix, Papa Ambanga-Ambanga



Étude de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers, BP 1718, Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, en date du 18 septembre 2026, il a été constitué une Société à responsabilité limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dénommée «**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CONGO**», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CONGO

Forme juridique: Société à responsabilité limitée

Capital: Un million (1 000 000) de Francs CFA

Objet: Intermédiation immobilière, Gestion

immobilière et locative, Promotion immobilière, Conseil en investissement, Maintenance immobilière

Siège: Pointe-Noire, Mpita, Rue Tchitimba en face de la maison d'arrêt

Gérance: Madame NGUEYAP BOUNGUE JESSICA, de nationalité Congolaise, domiciliée à Pointe-Noire

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2026-B12-00189 Dépôt au Greffe sous le n°CG-PNR-01-2026-B-00606.

Fait à Pointe Noire, le 05 octobre 2026
Pour insertion légale.

Maître Léole Marcelle KOMBO

AUTORITE DE REGULATION DE FONDS

De nouveaux outils digitaux pour suivre les transferts de fonds

L'Agence de régulation de transfert de fonds (ARTF) impose désormais aux opérateurs de transferts de fonds l'usage des terminaux de paiement électronique (TPE) dans toutes leurs transactions. Ces nouveaux outils digitaux ont été présentés aux opérateurs appartenant à la communauté musulmane le 5 octobre 2026 à Brazzaville par le directeur général de l'ARTF Basile Jean Claude Bazezi, en présence d'Eddy Serges Youssouf Ngolo, président du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC).



Les deux parties, à l'issue de la cérémonie de la présentation des nouveaux outils

Après avoir amplement sensibilisé les opérateurs informels de transferts de fonds sur la nécessité de se conformer à la loi, l'Agence de régulation de transfert de fonds passe à la vitesse supérieure en imposant l'usage des terminaux électroniques lors des opérations de transfert de fonds. Ces terminaux de contrôle du volume et de suivi en temps réel des opérations possèdent la capacité d'éditer des reçus après chaque transaction. Ils sont capables d'impulser avec efficacité la régulation de l'activité de transfert et s'intègrent parfaitement comme moyen de digitalisation des régies finan-

cières, en vue de la mobilisation des recettes publiques. Pour Jean Claude Bazezi, les terminaux de paiement électroniques participent à l'amélioration de la collecte des taxes sur les opérations de transfert. «Les opérateurs qui ne sauront pas utiliser cet outil informatique pourront recruter des agents pour les aider dans leurs transactions. Ces terminaux seront personnalisés et des séances de formation à l'utilisation de ces machines sont prévues dans un bref délai», a-t-il rassuré. Poursuivant ses propos, le directeur général de l'ARTF a affirmé que des 1000 appareils commandés, 200 unités ont déjà été réceptionnées. En dé-

pit des problèmes rencontrés dans leur approvisionnement depuis l'Asie, toute la commande sera livrée incessamment, a-t-il indiqué. Par ailleurs, le président du Conseil supérieur islamique du Congo s'est engagé à accompagner l'Agence de régulation des transferts de fonds, en attendant des précisions concernant l'usage de ces dispositifs. Il encourage donc le directeur général de cette agence de préciser le travail que le Conseil supérieur islamique du Congo devrait réaliser en faveur de ces frères souvent menacés par les répressions.

Germaine NGALA

SANTÉ

Sensibilisation aux affections cardiovasculaires

«Regard sur l'insuffisance cardiaque au Congo. Etat des lieux et perspectives», c'est sous ce thème que la Société de cardiologie du Congo (SOCARCO), menée par son président, le Pr Meo-Stéphane Ikama, a organisé du 24 au 26 septembre 2026 à Brazzaville, les Premières journées nationales de la Société de cardiologie du Congo. Ces journées s'inscrivaient dans le sillage des activités de la Journée mondiale du cœur, célébrée le 29 septembre de chaque année.



Une vue de l'assistance au lancement des Journées nationales de cardiologie

Dans ce cadre, la SOCARCO a également organisé une sensibilisation du grand public sur l'importance de la prévention cardio-vasculaire, appuyée par l'adoption des comportements telle la pratique régulière de l'activité physique. Les maladies non transmissibles représentent à ce jour un immense fardeau à l'échelle planétaire et constituent l'un des défis majeurs pour le développement. Pour ces maladies transmissibles, et en particulier les maladies cardio-vasculaires, de nombreux facteurs ont été identifiés, expliquant leurs origines souvent multifactorielles. Entre autres des habitudes de vie et des facteurs de risques cardiovasculaires classiques, notamment le comportement sédentaire; la qualité ou la quantité du sommeil; des habitudes alimentaires, telle la consommation d'aliments trop gras ou trop salés; l'obésité et la consommation excessive d'alcool favorisant ainsi l'hypertension artérielle et le diabète sucré. Mais au côté de ces facteurs, il y a également des facteurs socio-économiques tels le stress, le faible statut socio-économique, la privation sociale, l'accès limité aux soins de santé, ainsi que les facteurs environnementaux: la pollution de l'air, mais aussi les facteurs génétiques qui sont les plus souvent représentés chez les sujets de race noire. En Afrique en général, et au Congo

en particulier, la prévention des maladies non transmissibles dans les groupes à risque est devenue plus qu'une nécessité, a signifié le président de la SOCARCO, le Pr Ikama. «Mais, celle-ci est confrontée à beaucoup de difficultés dans la pratique. La lutte contre cette affection ne peut être envisagée que si les pouvoirs publics mettent en place une politique de sensibilisation des populations et de tous les acteurs de la santé, en plus de l'amélioration des conditions de vie des populations et de l'accessibilité aux soins par la mise en place effective de l'assurance maladie universelle», a plaidé le président de la SOCARCO à l'ouverture de cette rencontre. Le bureau de l'OMS par la voix de son délégué, le Dr Guy Michel Mbemba, a rappelé que le thème de ces journées s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route «2023-2030» du Plan d'actions mondial de lutte contre les maladies non transmissibles. Le Dr Mbemba a rappelé que les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité et représentent 35% des décès dans le monde, indiquant que malgré les progrès enregistrés, d'importants défis subsistent dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires. Parmi les priorités, figure la mise en place d'un «Programme national de lutte contre l'insuffisance cardiaque

et des accidents vasculaires cérébraux (AVC)». Il a réitéré l'accompagnement de l'OMS au Congo dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires. Représentant le Gouvernement à l'ouverture de ces journées, le directeur de cabinet du ministre de la Santé, le Pr Donatien Moukassa, a martelé que face aux maladies cardiovasculaires, «nous devons agir, nous devons prévenir les facteurs de risque, nous devons dépister l'hypertension artérielle et le diabète pour promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique renforcée», a dit le Pr Moukassa. Pour lui, il s'agit de construire un véritable continuum de soins reposant sur la prévention, le dépistage, le diagnostic précoce, le traitement et le suivi des malades. Au cours de ces journées, le corps médical composé de cardiologues, médecins généralistes, infirmiers, laborantins, etc., ont échangé sur les thèmes liés aux facteurs de risque et prévention cardiovasculaire, cardio-pédiatrique et cardio-oncologique. Ces échanges ont permis de renforcer les approches de soins centrés sur le patient et améliorer les résultats de santé. L'objectif étant de parvenir à une population aux cœurs en meilleure santé.

E.M.-O.

JEUNESSE ET EMPLOI

La synergie d'acteurs comme levier pour la formation-emploi

L'Institut européen de coopération et de développement et l'ONG Essor ont organisé du 29 septembre au 1^{er} octobre 2026, un séminaire sous-régional impliquant les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelles. C'est le directeur de cabinet du ministre de l'Emploi Corneille Moukala-Moukoko qui a lancé les travaux, assisté de l'administrateur-maire de Moungali, Jacques Elion; de la représentante de l'ambassade de France au Congo, Vitiani Romby et de la coordinatrice pays Essor, Martine Claire Ngo.



Les officiels, à l'issue de l'ouverture de l'atelier

Ce séminaire s'inscrit dans une démarche de partage d'expérience, pour fédérer les efforts, les compétences et capitaliser les bonnes pratiques pour apporter des réponses efficaces aux questions de formation et de l'emploi des jeunes. Placé sur le thème: «Implémentation des espaces de concertation des acteurs du système formation-emploi», cet atelier a regroupé les participants venus des pays d'Europe, tels la Belgique et d'Afrique (Benin, Tchad, Sénégal), pour discuter à travers des ateliers sur la question de l'adéquation formation-insertion professionnelle. A l'ouverture du séminaire, l'administrateur-maire de Moungali a salué la tenue de ce séminaire dans son entité administrative. Il a indiqué que «mieux articuler la formation aux besoins du monde professionnel, c'est préparer l'avenir, favoriser l'emploi et l'entrepreneuriat. C'est aussi donner à la jeunesse des moyens d'être pleinement acquis».

Le directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi,

Auxence Léonard Okombi a, quant à lui, évoqué la question du choix du thème qui, a-t-il dit, n'est pas un vain fait du hasard. Il est le résultat d'un diagnostic posé sur le fonctionnement des marchés de l'emploi de «nos pays respectifs». Le diagnostic sur l'écosystème de formation-emploi au Congo réalisé en 2023 par la direction générale de la formation avec l'appui du Bureau International de Travail (BIT), à travers le projet ARPEJ, montre la présence de nombreux acteurs intervenants dans cet écosystème, mais «sans synergie ni coordination adéquate». Cette absence de synergie et de coordination institutionnelle, laisse libre cours à la superposition des actions, à des doublons dans l'intervention des partenaires techniques et financiers, la dispersion des ressources et aussi à un mauvais ciblage des bénéficiaires, a-t-il laissé entendre. Pourtant, a-t-il rappelé, cette problématique d'absence de cadre de coordination et de dialogue de l'écosystème de formation-emploi, a fait l'objet de discussions lors de l'atelier de l'élaboration

du diagnostic stratégique du PND 2027-2031, tenu du 21 au 23 septembre 2026. Il a prôné par ailleurs, la coalition des idées pour réussir le défi de la formation et de l'emploi. «On ne gagne pas la bataille de la formation et de l'emploi en étant seul, il faut plutôt absolument mutualiser nos efforts», a-t-il dit. Dans le même ordre, la cheffe de projet RELIEEF a renchéri qu'aucun acteur ne peut seul répondre aux défis de l'insertion. Pour elle, la concertation permet de confronter les réalités, d'identifier ensemble les blocages et de construire des réponses communes, permettant de passer de la juxtaposition d'initiatives à une véritable énergie collective. Ouvrant le séminaire, le directeur de cabinet du ministre de l'Emploi a déclaré qu'il ne s'agit pas de faire des séminaires, «mais il veut du concret, en s'inspirant des expériences d'ailleurs, à l'instar de celle du Bénin» dans la coordination institutionnelle, pour réussir le challenge de la formation-emploi.

Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

ETUDE Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU Notaire à la résidence de Pointe-Noire

47, Avenue Agostino Neto
Immeuble en face de la clinique Guenin
BP: 1972
Tel: 06.523.96.96
Email: etudekarelleloubota@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu en l'Etude de Maître Karelle LOUBOTA NDOULOU, Notaire à la résidence de Pointe-Noire le vingt Mars deux mille vingt-six (20/03/2026), enregistré même ville, le deux Avril deux mille vingt-six (02/04/2026) à la recette de Pointe-Noire Tié-Tié, Folio 064/1, Numéro 0590; il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

FORME:
Société A Responsabilité Limitée

OBJET:
La société a pour objet:
- Mise à disposition du Personnel;
- Conseil et Gestion;
- Activité comptable (Audit);
- Service d'accompagnement à la relocation et à mobilité professionnelle;
- Autres activités d'enseignement;
- Central d'achat;
- Catering-Restauration;
- Evénementiel: Activités récréatives et de loisir;
-Location de voiture.
Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION:
La société prend la dénomination sociale de «BEESU SOLUTION» SARL

SIEGE SOCIAL:
Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 13 Avenue Marien NGOUABI, quartier OCH ; République du Congo.

DUREE:
La durée de la société est Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M)

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune de valeur nominale numérotées de UN (01) à CENT (100)

GERANCE:
- Madame LOUEMBET Née MALIE-NZAM-BA Anne Valérie et Monsieur Eliezer Cédric POUABOU LOEMBA, tous deux de nationalité Congolaise demeurant à Pointe-Noire, (République du Congo) Sont nommés respectivement Gérante et Co-Gérant de la Société A Responsabilité Limitée «BEESU SOLUTION» SARL

DEPOT LEGAL:
Dépôt légal des statuts effectué le treize Avril deux mille vingt-six (13/04/2026) au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2026-B-00216

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER
La société «BEESU SOLUTION» SARL est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M) du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro RCCM : CG-PNR-01-2026-B12-00057

Pour insertion,

Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU

DISTINCTION

L'ivoirien Anges Félix N'Dakpri gratifié du prix Jean Malonga

La cérémonie de remise de ce prix prestigieux s'est déroulée le 12 octobre 2026 à la librairie ADS à Brazzaville. L'heureux récipiendaire, de nationalité ivoirienne, a reçu son prix constitué d'un diplôme et d'un trophée, des mains du représentant du ministre en charge de la Culture, Etienne Bellarmin Iloki, directeur général du livre et de la lecture publique. C'était en présence de Florent Sogni Zaou, président de l'association Rentrée littéraire du Congo (Relico), promoteur de ce prix, et de son secrétaire général, Weldy Telemine Kiongo.



Une phase de la remise du prix au lauréat

Député, écrivain et promoteur du Festival du livre ivoirien (SILA), Anges Félix N'Dakpri s'est réjoui de recevoir cette distinction: «C'est d'abord des sentiments de joie, franchement, et qui appellent au devoir de reconnaissance et de gratitude à l'endroit de toutes ces personnalités illustres qui ont bien voulu permettre notre présence ici, pour recevoir une si haute distinction. Je pense tout de suite au Chef de l'Etat congolais, son Excellence M. Denis Sassou-Nguesso, à qui j'adresse toute ma gratitude et ma reconnaissance. Et à travers lui également, le ministre de la Culture Jean-Claude Gakosso, et à l'ensemble des partenaires qui ont bien voulu donner corps à ce prix, notamment la Rentrée littéraire du Congo qui est le promoteur de ce prix ».

Je suis bien heureux, a-t-il poursuivi, «de recevoir ce prix qui

porte le nom d'un auteur illustre, Jean Malonga, qui est le père de la littérature congolaise. Immortaliser son œuvre et sa mémoire à travers ce prix, le recevoir, c'est vraiment un honneur. Mais, bien au-delà de moi, c'est un honneur pour la Côte d'Ivoire que je représente, de savoir que ce que nous faisons au service et au profit de la culture africaine est reconnu par nos paires. Donc, je voudrais saluer les bonnes relations diplomatiques culturelles qui ont toujours existé entre la Côte d'Ivoire et le Congo».

Peu après, un partenariat a été signé entre l'association de la Rentrée littéraire du Congo (RELICO) et le Commissariat du Salon du livre d'Abidjan (SILA), représentés par les responsables respectifs: Florent Sogni Zaou et Anges Félix N'Dakpri. Ce partenariat a pour objectifs de promouvoir la littérature africaine; de mettre en valeur les œuvres des auteurs congolais et ivoiriens au moyen d'événements organisés en commun de lectures publiques et de

conférences. Des ateliers et des séminaires seront proposés aux écrivains débutants, ainsi qu'aux professionnels du livre. L'objectif est de leur permettre d'échanger des compétences et des connaissances dans les domaines de l'édition, de l'écriture et de la promotion littéraire. Le partenariat veut créer des occasions pour les auteurs et les éditeurs des deux pays de se rencontrer, de partager leur expérience et de travailler ensemble sur des projets littéraires communs.

En passant, le député et écrivain ivoirien a visité la Librairie des Dépêches de Brazzaville, ainsi que le siège de ce journal, en compagnie d'Etienne Bellarmin Iloki, d'Emile Gankama, son directeur des rédactions, ainsi que de Florent Sogni Zaou et de Weldy Telemine Kiongo. Un bref aperçu du fonctionnement du journal lui a été fait, avant que Gankama ne lui remettre l'un de ses ouvrages et des exemplaires du journal.

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

Dernier hommage à Kerson Saddam

Décédé le 15 septembre 2026, l'artiste-musicien, auteur-compositeur et chanteur, sociétaire du groupe Extra Musica Nouvel Horizon, Kerson Saddam (Brice Ndebeka à l'Etat-civil) a été inhumé le 7 octobre dernier à Brazzaville. Jeune et pétri de talent, il appartient à la génération des musiciens qui se sont fait remarquer au début des années 2000. Son parcours commence dans Cogiex Star, Quartier général de Guy-Guy Fall, en passant par Z1 International. Il s'est fait connaître au sein d'Extra Musica Zangul. Le 16 septembre 2004, il quitte cet ensemble et participe à la création d'Universal Zangul. Il poursuit ensuite son parcours dans plusieurs projets musicaux. En avril 2026, il rejoint Extra Musica Nouvel Horizon son dernier groupe. Le chanteur laisse un héritage et un parcours musical mémorable, avec une voix emblématique.



Kerson Saddam

La veille, une grande veillée culturelle a été organisée dans l'espace compris entre le rond-point Ebina et la station Puma, sur l'avenue des Trois Martyrs, par le label Bébert Etou Prod. La rencontre a été un véritable moment de recueillement, ré-

unissant anciens collègues, Clotaire Kimbolo "Douley", Setho Thossare, les groupes Patrouille des Stars de Kévin Mbouande Mbenga "Le Metatron", Impression des As, Quentin Moyascko "Le grand Moïse", Djason Philosophe, "Le grand rebelle", en passant par les DJ de la capitale. Personne, y compris le public qui a répondu massivement, ne voulait manquer ce rendez-vous d'hommage à l'une des plus belles voix de la rumba congolaise de ces trente dernières années.

«Perdre une personne comme lui, qui avait beaucoup de talent c'est vraiment regrettable. Sa disparition est une grande perte», a confié un membre de la famille. Pour Quentin Moyascko: «C'est un grand regret d'avoir perdu un soldat, parmi les soldats de cette

nouvelle génération de la musique congolaise, ce sont eux qui pouvaient tenir la rumba après nous». C'est un fils d'Extra Musica, toutes les familles d'Extra, tout Extra confondu !».

De son côté, Djason Philosophe a dit: «Kerson qui nous quitte à la fleur d'âge faisait partie de ces artistes qui avaient une voix rare dans la musique congolaise. Nous venons de perdre un talent que le Congo n'a pas pu exploiter à fond. Donc, c'est vraiment triste pour nous les artistes congolais». Invité de l'émission "Fara-Fara Nouvelle Tendance" de DRTV du dimanche 4 octobre, Roga Roga, patron du groupe Extra Musica Zangul avait loué les qualités artistiques et la voix exceptionnelle de Kerson Saddam, et regretté sa disparition. Pendant cette grande veillée culturelle, les artistes ont fait preuve d'attachement et de solidarité envers Kerson Saddam, en chantant tous ensemble sur un même podium la chanson d'hommage qui lui a été dédiée. L'artiste demeure une figure dont le parcours et l'histoire resteront gravées dans les mémoires à travers ses œuvres.

Alain-P. MASSAMBA

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU PORTEFEUIL PUBLICS
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CITE

N°013/2026/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours

REFERENCES CADASTRALES						QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
N°	N° DE REQUISITION	SECTION	BLOC	PLLE (S)	SUPERFICIE			
1.	14886 DU 12/09/25	V	76	15	272.83 m²	TIE TIE	03	NGOMA Clara Lodia
2.	13610 BIS DU 10/11/23	BZ4	134	08	500.00 m²	TCHIBALA	05	MAKITA Calice Ismaël Cédrick
3.	15297 BIS DU 26/03/26	/	73	09	744.48 m²	DIOSSO	LOANGO	M'BOUNGOU MATONDO Francis
4.	15416 DU 07/05/26	V	55	16	298.74 m²	TIE TIE	03	TYDIANY DRAME
5.	15303 DU 27/03/26	S	21	24	366.37 m²	MATENDE	02	LASSISSI MOHAMED MOCTAR
6.	15355 DU 15/04/26	BZ5	03	01	500.00 m²	TCHIBALA	05	DEQUET Yann
7.	15354 DU 15/04/26	BZ6	04	01	500.00 m²	TCHIBALA	05	DEQUET Yann
8.	15356 DU 15/04/26	BZ5	16	01	500.00 m²	TCHIBALA	05	DEQUET Yann
9.	15038 DU 30/10/25	AF	40	06	625.24 m²	SIAFOUMOU	05	MOUTOU Félix et madame MOUNTOU née FAUSTHER Jannick Anastasie
10.	15448 DU 19/05/26	CF	115	02	418.60 m²	MONGO KAMBA	04	N'ZOUZI OMEGA Gordon Darly
11.	15344 DU 14/04/26	AF	14	08	250.00 m²	SIAFOUMOU	05	MVOUMBI MBOUMBOU Fugain Arnold
12.	15571 DU 10/07/26	AF	112	01	338.10 m²	SIAFOUMOU	05	BABELA Irenée Rufin Cyr
13.	15473 DU 28/05/26	AF	130	1ter	461.59 m²	SIAFOUMOU	05	IEZZI née MBERI NSANA MAYOUKOU Katia
14.	15289 DU 18/02/26	/	88	01 et 02	800.00 m²	SOULOU	LOANGO	LOUBAKI Ghislain Gerard
15.	15488 DU 02/06/26	AL	47	01	540.94 m²	LOANDJILI	04	LANGUY ITOUA Landry Dalmar
16.	15432 DU 15/05/26	AB	72	02	517.09 m²	SONGOLO	05	GOKABA-ISSONGO Grâce Olivia
17.	15431 DU 13/05/26	X	32	10 et 12	300.00 m²	MBOUKOU	03	BOUCKOULOLO Lydie Gracella Luna
18.	14580 DU 11/04/25	X	67	08 et 10	300.00 m²	MBOUKOU	03	LOUSSILAHO SAMBA Guy Medard
19.	15361 DU 21/04/26	CN	277	04	500.00 m²	VINDOULOU	04	MAKAYA Baudri Carmelli
20.	15360 DU 21/04/26	CN	277	02	500.00 m²	VINDOULOU	04	N'DOMBELET Florentine
21.	15452 DU 21/05/26	CN	302	08	500.00 m²	VINDOULOU	04	N'GOMA Euloge Cedric
22.	15403 DU 04/05/26	ACW1 2e T	03	DOMAINE	9953.28 m²	LIAMBOU	LOANGO	ELENGA GAPELA Roland
23.	14653 DU 26/05/25	ACW	51 et 60	DOMAINE	12001.60 m²	LIAMBOU	LOANGO	MABIKA Martin
24.	15619 DU 24/07/26	ACW	34	01 et 02	800.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	KAMA Gaston
25.	15618 DU 24/07/26	ACW	41	01 à 10	4000.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	KAMA Gaston
26.	15570 DU 09/07/26	ACW suite 2	139	01 à 10	4000.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	Sœurs De L'immaculee Conception De Saint Meen Le Grand
27.	14938 DU 02/10/25	K	77	22	300.00 m²	MBOTA	04	MASSONGUI Marie Louise
28.	15297 BIS DU 20/02/26	AI	47	07 et 08 bis	393.82 m²	MAKAYABOU	05	KOUTETE MOPENDZA Boris Milande
29.	15172 DU 30/12/25	/	/	/	815.27 m²	HINDA	HINDA	KITSOUKOU née KEMBISSILA Armande Milene et Enfants
30.	15334 DU 08/04/26	ACJ	15	07 bis	250.00 m²	MONGO KAMBA	05	KARISSY Boubacar
31.	15203 DU 19/01/26	CK	130	01	250.00 m²	CITE AMERICAINE	04	BIMBOU Guy Serge Corentin
32.	15333 DU 08/04/26	AG	61	11	500.00 m²	TCHIALI	05	GOMA ILAMA Francoise
33.	15364 DU 22/04/26	AG	66	09	500.00 m²	TCHIALI	05	IKAMA HEINZ Gaylord
34.	15365 DU 22/04/26	AG	66	01 et 10	1000.00 m²	TCHIALI	05	IKAMA HEINZ Gaylord
35.	15564 DU 09/07/26	AG	134 bis	01	500.00 m²	TCHIALI	05	BLANCHARD Lucie
36.	15299 BIS DU 20/02/26	AK	102	17	300.37 m²	NKOUIKOU	05	KOUTETE MOPENDZA Boris Milande
37.	15396 DU 30/04/26	CJ	47	09 et 11	914.00 m²	MONT KAMBA	05	ETHA Crucial Gstar
38.	15395 DU 30/04/26	ACV2	46	03	500.00 m²	MENGO	LOANGO	NKOUIKANI Sylvie Gisèle
39.	15565 DU 09/07/26	AM	99	11	462.11 m²	NKOUIKOU	04	ENFANTS BABELA
40.	15220 DU 26/01/26	BZ4	76	07 et 09	1000.00 m²	TCHIBALA	05	ENFANTS MANGOUBI MOUELE

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 05 Octobre 2026
Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA Inspecteur Principal des Impôts

BASKET-BALL/ AFROCAN 2027 ZONE 4

Quel apprentissage à la dure pour le Congo!

Zéro victoire, deux lourdes corrections et une élimination précoce : le bilan des éliminatoires de l'AfroCan 2027 zone A est sans appel pour les Diables-Rouges A'. Confronté au manque de rythme de son réservoir local et à des adversaires nettement mieux préparés, le basket-ball congolais a mesuré à Douala l'immensité du chantier de sa reconstruction.

Face à un Gabon (58-86) agressif, l'incapacité des Diables-Rouges à gérer la pression défensive adverse s'est traduite par une avalanche de pertes de balle. Ce manque de lucidité à la mène et dans les transitions a offert des paniers faciles aux Panthères du Gabon.

Devant le Cameroun (63-86), malgré un sursaut d'orgueil en première mi-temps, le collectif congolais a fini par exploser physiquement dans le dernier quart-temps, révélant un déficit flagrant dans l'intensité et l'endurance à haute intensité.

Le prix de l'inactivité internationale

Blâmer les joueurs ou le staff technique serait, selon un spécialiste, une erreur de diagnostic: «Ce naufrage à Douala est avant tout le résultat d'un manque criant de compétitivité au niveau international. Le basket-ball local congolais paie le prix de ses années d'absence sur l'échiquier de la FIBA Afrique». Pour lui, «on ne prépare pas



Les Diables-Rouges qui ont «sombé» à Douala

une qualification africaine avec seulement quelques semaines de regroupement et un championnat national qui manque cruellement de rythme et de confrontations transfrontalières. Le talent individuel, bien présent chez certains cadres issus des clubs phares (AVR, AS Otohô, Inter Club), ne peut plus compenser l'absence d'une culture tactique moderne et d'un vécu collectif solide».

Comment rebondir ?

Pour que ce déplacement au Cameroun ne reste pas un simple voyage infructueux, la FECOKET et les staffs techniques doivent tirer les enseignements de ces trois jours de compétition. «Les Diables Rouges locaux ne doivent plus être une équipe de circonstances. Il est urgent d'instaurer des stages régu-

liers tout au long de l'année». Un dirigeant de club ajoute : «La rigueur arbitrale, l'intensité des matchs et la formation des jeunes meneurs dans nos clubs doivent être alignées sur les standards FIBA. Pour acquérir de la maturité et de la roublardise tactique, ce groupe a besoin de se frotter régulièrement à des oppositions d'Afrique centrale et de l'Ouest».

La déception est légitime, mais elle ne doit pas mener au découragement. Les Diables Rouges sont redescendus sur terre et mesurent désormais la hauteur de la marche à franchir. Cette campagne de Douala doit être considérée comme l'an zéro de la reconstruction du basket-ball congolais. Le diagnostic est posé, il ne reste plus qu'à appliquer le traitement.

G.-S.M.

NECROLOGIE

Maxime Ambou-Liélé, figure éternelle du CARA !

Le peuple «Rouge et noir» pleure l'un de ses plus fiers ambassadeurs. L'ancien gardien de but et dirigeant du CARA, Maxime Ambou-Liélé, a définitivement quitté son poste. Décédé le vendredi 2 octobre 2026 à Brazzaville, celui qui a défendu les cages des Aiglons avec passion et rigueur, entre 1977 et 1984, s'en va, laissant derrière lui l'image d'un homme dévoué et un héritage gravé à jamais dans l'histoire du football congolais.

Le parcours de Maxime Ambou-Liélé est celui d'un destin tracé par le talent et la discipline. Le jeune prodige était venu d'Owando avec, dans ses bagages, son baccalauréat et sa réputation de meilleur gardien de but de la localité. C'est ce profil d'intellectuel et de compétiteur hors pair qui avait convaincu, à l'époque, les dirigeants du CARA de l'accueillir à bras ouverts. Une intuition brillante, car l'histoire donnera rapidement raison aux recruteurs des Aiglons. Devenu le dernier rempart incontournable de l'équipe, sous les ordres d'un homonyme célèbre, Maxime Matsima (qui l'avait pris en charge à l'entraînement au crépuscule de sa longue et riche carrière), Ambou-Liélé a marqué de son empreinte l'histoire du football congolais par son talent. Il jouait presque toujours en survêtement noirs longs dans les bois, et très rarement en short. Réputé pour sa rigueur et ses envolées spectaculaires dans les bois, Ambou-Liélé incarnait à lui seul l'assurance et le leadership au sein d'une équipe des Aiglons dont il est demeuré un



Maxime Ambou-Liélé

symbole éternel. Sacré meilleur gardien de but en 1981, Maxime s'est vu ouvrir les portes de l'équipe nationale. Les puristes se souviendront notamment de ses performances mémorables lors des grandes joutes continentales, à l'image de ce match dantesque avec les Diables-Rouges, sous une pluie battante, face à l'Égypte au Stade de la Révolution, où il s'était érigé en mur infranchissable.

L'amour du maillot, du terrain aux bureaux

Mais l'histoire entre Maxime Ambou-Liélé et le football ne s'est pas arrêtée au coup de sifflet final de sa carrière de joueur, en 1984, après son départ en Europe pour une spécialisation professionnelle. Guidé par un amour indéfectible pour son club de toujours, il a continué à servir

le CARA en coulisses. Devenu membre du bureau du conseil d'administration, il a investi toute son expérience et son énergie pour structurer le club omnisports. Récemment encore, il œuvrait avec passion à la modernisation des différentes sections des Aiglons.

L'homme faisait l'unanimité pour ses qualités humaines. «Sa grande force a été sa simplicité. Pour lui, tout le monde comptait de la même manière», témoignent aujourd'hui ses anciens pairs de la corporation sportive.

Les cages congolaises viennent de perdre un de leurs anges gardiens, mais son nom reste à jamais gravé au panthéon du sport national.

Franck SOUAPIBOU

ETUDE Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU, Notaire
à la résidence de Pointe-Noire
47, Avenue Agostino Neto
Immeuble en face de la clinique Guenin
BP : 1972 / Tel : 06.523.96.96
Email : etudekarelleloubota@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu en l'Etude de Maître Karelle LOUBOTA NDOULOU, Notaire à la résidence de Pointe-Noire le sept Septembre deux mille vingt-six (07/09/2026), enregistré même ville, le huit Septembre deux mille vingt-six (08/09/2026) à la recette de Pointe-Noire Centre, **Folio 168/27, Numéro 8191** ; il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

OBJET
La société a pour objet :

- Import-Export ;
- Vente de matériel ;
- Location de matériels et équipements industriels ;
- Le montage, le démontage ;
- L'installations ;
- Maintenance d'échafaudage (Fixes, roulant) et structures provisoires ;
- Transports ;
- L'entretien du matériel ;
- La formation ;
- L'assistance technique et le contrôle de conformité ;
- Peinture industrielle ;
- Sablage des matériaux et métallurgie ;

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: La société prend la dénomination sociale de « **PROSERV** » SARLU
SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 47, Avenue Agostino NETO, en face de la clinique GUENIN quartier Centre-ville ; République du Congo.

DUREE: La durée de la société est Quarante-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et

du Crédit Mobilier (R.C.C.M)

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune de valeur nominale numérotées de UN (01) à CENT (100)

GERANCE

-Madame Jubline Rufine MBON, de nationalité Congolaise demeurant à Pointe-Noire, (République du Congo) est nommée Gérante de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «**PROSERV**» SARLU

DEPOT LEGAL: Dépôt légal des statuts effectué le quinze Septembre deux mille vingt-six (15/09/2026) au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2026-B-00585**

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

La société «**PROSERV**» SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M) du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **RCCM : CG-PNR-01-2026-B13-00200**

Pour insertion,
Maître Karelle Flore
LOUBOTA NDOULOU

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville sis 215 bis, Rue de la Musique Tambourinée Centre-ville, Tél. 06.648.85.83/ 05.542.17.01 / E-mail : bertinmandilou@Yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

MUCODEC HOLDING

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital de 2.500.000.000 F CFA

Siège : Mpila, Chacona, Talangai, 21^e étage Tour Business Center,

Bureau 2101 et 2104 (Brazzaville)

CG-BZV-01-2026-B 14-00033

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA, en date à Brazzaville du 20 août 2024, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Ouenzé, la même date sous **Folio 150/10, N°01464**, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée: «**»** en sigle «**MUCODEC HOLDING SA**», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration ;

Capital: le capital social de la Société est de : 2.500.000.000 FCFA

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Mpila, Chacona, Talangai, 21^e étage Tour Business Center, Bureau 2101 et 2104.

Objet: La Société a pour objet en République du Congo :

La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises

L'acquisition, la gestion et la cession de participations financières

La création, l'administration et le contrôle des filiales ;

La fourniture de prestations de direction, d'assistance administrative, financière, juridique, comptable, commerciale et technique aux sociétés du groupe, Les investissements dans les secteurs in-

dustriels, commercial, agricole. Immobilier, financier, numérique, énergétique, sanitaire et des services ; La gestion du patrimoine mobilier et immobilier ; La recherche de financements et l'accompagnement des projets d'investissement; Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, civiles, mobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée: La durée de la société est de 99 années.

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZV-01-2026-B-14-00033 du 29 septembre 2026.**

• **Gérance:** Suivant le premier Procès-verbal Générale Constitutive en date du 24 juillet 2026,

• Monsieur **NDINGA MOUKALA Dieu-donné** (Directeur Général), de Nationalité Congolaise, né le **04 mars 1968 à Brazzaville.**

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Bertin
MANDILOU LOUFOUA

ZONES ECONOMIQUES ET SPECIALES

L'expérience italienne, une inspiration pour le Congo

L'ambassade d'Italie au Congo, à travers son Agence pour le commerce extérieur (ICE), en partenariat avec le ministère du Développement industriel, des zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé, a organisé du 6 au 7 octobre 2026, à Brazzaville, un séminaire, sur le thème: «*Regards croisés sur les zones économiques et spéciales: Expérience italienne et congolaise*».

L'expérience italienne particulièrement instructive en matière des zones économiques spéciales a donné l'idée de tenir ce séminaire, lequel s'est articulé autour des échanges d'expériences sur les zones économiques spéciales italiennes et sur ce qui se met en place au Congo. L'Italie possédant un tissu très dynamique des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries.

Les échanges ont englobé plusieurs aspects, dont la structuration des chaînes de valeur au sein des zones économiques spéciales dans l'ancrage local et dans les départements, pour définir, avec assurance, la nature des activités à mener dans une zone économique spéciale. Toutefois, ces activités doivent être ancrées dans l'environnement socio-économique autour de la zone.

Ouvert par Michel Djombo Balombelly, ministre du Développement industriel des zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé, en présence d'Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo et d'Andrea Ferrari, directeur de l'Agence italienne pour le commerce extérieur, représentant cette institution au Congo, en Angola au Cameroun, en RDC et au Gabon, ce séminaire a été animé par

le Dr Enzo Faloci, expert international. Celui-ci a présenté le modèle italien des zones économiques industrielles et l'écosystème industriel territorial.

A l'ouverture, Andrea Ferrari a rappelé les activités que son agence a réalisées au Congo. «*L'agence ICE, au cours de ces dernières années, a développé différentes activités d'internationalisation au Congo, comme la formation des entreprises agricoles congolaises pendant les années 2024, 2023 et 2025, à travers un projet*», a-t-il dit.

Pour sa part, Enrico Nunziata a souligné, que cette initiative consacrée aux zones économiques spé-



Enrico Nunziata

d'accueillir des entreprises, en leur offrant des infrastructures et des incitations. Le véri-



Michel Djombo Balombelly

chel Djombo Balombelly a déclaré: «Cette rencontre traduit notre volonté commune de



Andrea Ferrari

sont différents. C'est ce qui donne tout son intérêt à ces échanges. Pour le Congo, l'ambi-



Une vue des participants pendant les travaux

table défi est plus ambitieux: faire de la zone économique spéciale

renforcer nos liens par une coopération industrielle concrète. Ce

tion est claire: transformer davantage nos ressources sur notre



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture

ciales offre des perspectives de développement industriel et de coopération entre l'Italie et la République du Congo. «*A notre sens, une zone économique spéciale ne devrait pas être considérée uniquement comme un espace permettant*

un véritable écosystème productif, dans lequel les entreprises, les infrastructures, les services, la formation, la recherche, l'innovation et les institutions interagissent et créent de la valeur sur le territoire», a-t-il indiqué. Ouvrant les travaux, Mi-

seminaire doit nous permettre de confronter nos expériences, de comprendre nos choix respectifs et de partager les enseignements de nos réussites comme de nos difficultés. Nos réalités économiques et nos parcours industriels

territoire, développer la capacité de production et créer des emplois durables. Les ZES doivent contribuer à cette ambition.

Ce séminaire s'est inscrit dans le cadre de la diversification économique et de la

transformation du tissu industriel, à l'effet de favoriser le partage d'expériences sur la mise en œuvre de l'exploitation et la gestion des zones économiques spéciales. A la lumière des échanges, les participants ont formulé quatre recommandations: renforcer la gouvernance et simplifier les procédures administratives; appuyer le développement des infrastructures et de la logistique sur une meilleure connectivité dans les ZES; encourager le recours à des partenariats publics-privés innovants pour concevoir, financer et gérer les infrastructures internes des zones; promouvoir les investissements en exigeant un ciblage sectoriel stratégique et consolider le renforcement des capacités de transfert de compétence par des accords d'assistance techniques. Ces conclusions ont été rendues publiques par Roch Massoyi-Eteka, directeur général de l'agence de planification, de promotion et de développement des zones économiques spéciales

A noter qu'en 2025, les exportations italiennes vers le Congo ont représenté environ 157 millions d'euros, selon les statistiques disponibles, et les importations italiennes en provenance du Congo ont été évaluées autour de 47 millions d'euros. L'ensemble des échanges bilatéraux a ainsi représenté environ 214 millions d'euros.

Le séminaire a été clôturé par Max Bouhoyi, directeur de cabinet du ministre en charge du développement industriel, des zones économiques spéciales...



ILOGS – 27 ANS D'ENGAGEMENT ET DE PERFORMANCES

10 octobre 1999 – 10 octobre 2026

Depuis 27 ans, ILOGS accompagne le développement de l'industrie Oil & Gas en République du Congo, en mettant son expertise logistique, son professionnalisme et son engagement au service de ses partenaires.

Ces 27 années témoignent d'un parcours construit autour de valeurs essentielles: la sécurité, la qualité, la confiance et l'excellence opérationnelle. C'est ainsi que ILOGS a été le partenaire des opérations heavy lift des grands projets tels que MOHO NORD opéré par TotalEnergies ou Congo LNG opéré par ENI.

ILOGS est aussi le partenaire de nombreux autres opérateurs dans leurs activités courantes, à l'instar de PERENCO.

Conforté par la confiance de l'industrie Oil & Gas, et le soutien de ses partenaires, ILOGS s'engage désormais dans l'approfondissement de la démarche d'intégration de ses Systèmes de Management Qualité, Santé-Sécurité et Environnement.

Ensemble, poursuivons notre engagement vers l'avenir.

ILOGS, votre partenaire de référence!

27 ANS

10 octobre 1999,
Signature de l'ordonnance no 5-99
portant création et organisation
du Centre de Services Pétroliers par Son Excellence
Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République du Congo.

**QUALITÉ, SÉCURITÉ
ET ENVIRONNEMENT**

**TERMINAL
PORTUAIRE**

**BASE LOGISTIQUE
DE RÉFÉRENCE**

**SERVICES
PÉTROLIERS**

**CAPITAL HUMAIN
ENGAGÉ**

Pointe-Noire
République du Congo

www.csp-ilog.com

Suivez-nous